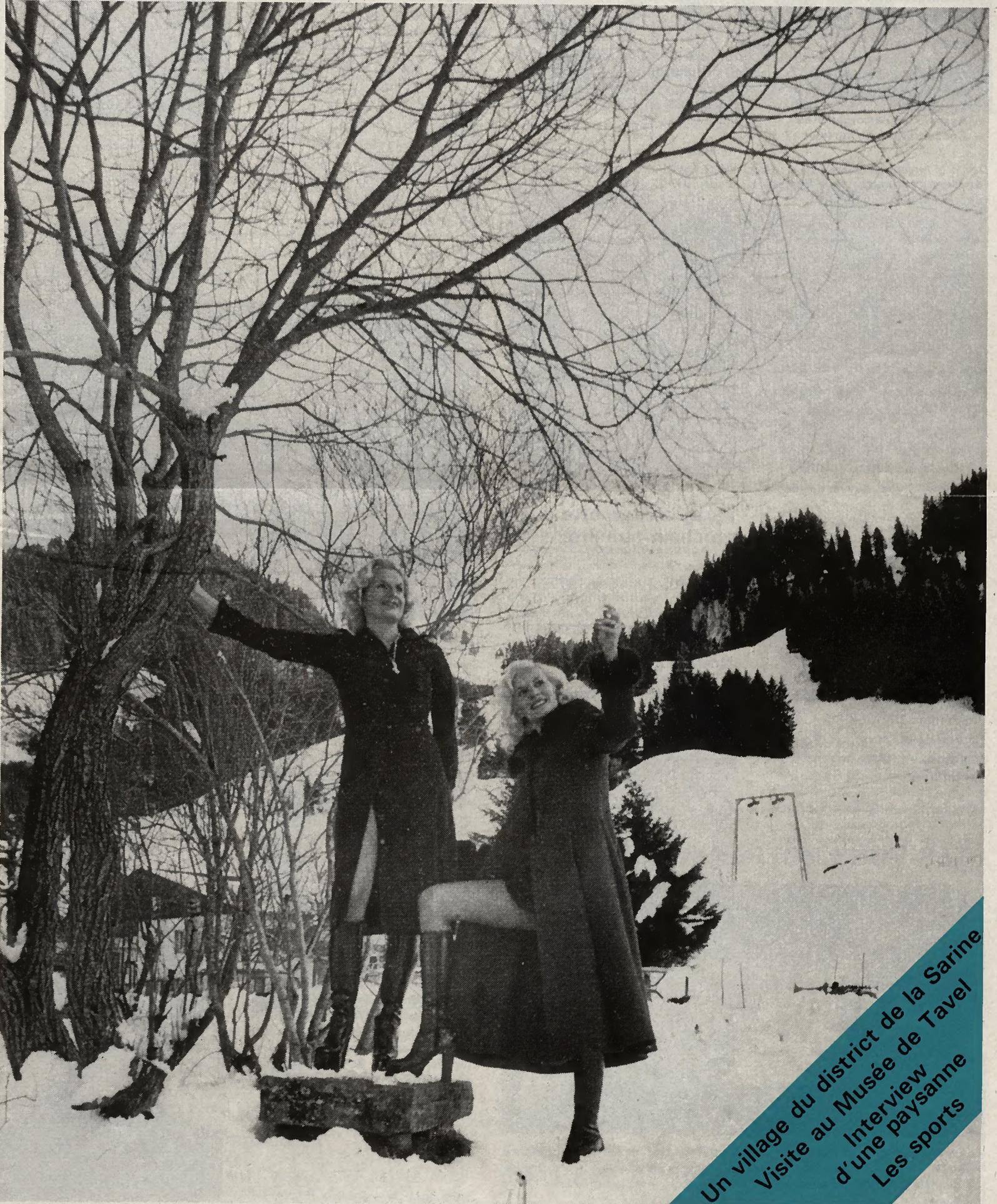


Parution bimensuelle • 19 janvier 1977 • 32^e année • N° 2 Fr. 2.30

Fribourg Illustré

LA VIE MUSICALE



Un village du district de la Sarine
Visite au Musée de Tavel
Interview
d'une paysanne
Les sports

FRIBOURG - ILLUSTRÉ

La vie musicale

Magazine bimensuel paraissant le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Organe officiel des Fribourgeois «hors les murs» depuis 1957

Depuis le 1er octobre 1975, organe de liaison de:

- Société cantonale des Musiques fribourgeoises
- Société cantonale des chanteurs fribourgeois
- Céciliennes
- Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes
- Fédération fribourgeoise des accordéonistes
- Association des organistes
- Conservatoire de musique.

Depuis le 1er janvier 1976:
Organe d'information de la Société fribourgeoise des écrivains.

Depuis le 1er novembre 1976
Organe d'information des Majorettes

Edition, impression, administration:
Imprimerie Fragnière SA
35, route de la Glâne
1700 Fribourg
Tél. 037 24 75 75

Rédaction:
Case postale 331
1701 Fribourg
Tél. 037 24 75 75
Télex: 36 157

Rédacteur en chef responsable et photographe:
Gérard Bourquenoud
Bureau: 037 24 75 75
Privé: 037 46 45 27

Rédacteur «La vie musicale»
Pierre Kaelin
Bureau 037 22 16 03
Privé: 037 26 23 69

Rédacteur-adjoint «Vie musicale»
Albert Jaquet, Marly
Privé: 037/46 26 19
Bureau: 037/23 41 36

Délai de réception des annonces:
Quinze jours avant la parution

Abonnements:

Suisse
Annuel Fr. 38.70
Six mois 22.50
Trois mois 17.-

Etranger

Envoi normal: Fr. 51.-
Envoi par avion: 75.-
Compte de chèques postaux 17-2851

«Fribourg-Illustré» et le supplément «La Vie musicale» ne peuvent être vendus séparément.

La reproduction de textes ou d'illustrations ne peut se faire qu'avec l'autorisation de la rédaction.
La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les manuscrits et photos non commandés.

Service des annonces:
Annonces Suisses SA (ASSA)
8, bd de Pérolles
1700 Fribourg
Tél. 037 22 40 60

Acquisiteur en annonces pour Fribourg-Illustré:
André Vial, Bulle
Bureau: 037 22 40 60
Privé: 029 2 55 30

Tarif de publicité:

1/1 page	Fr. 635.—
1/2 page	340.—
1/4 page	180.—
1/8 page	95.—
1/16 page	53.—

Supplément «La Vie musicale»
Une case 50 x 34 m/m Fr. 40.—

Reportage publicitaire:
1/1 page Fr. 750.—
Rabais de répétition et sur abonnements d'annonces.

SOMMAIRE

Reconstitution du Grand Conseil
Réception d'un député à Remoufens
Noël du quartier d'Alt
Petits Peredis au Musée de Tevel
Foyer des élèves de Grangeneuve
FI découvre Grolley
8e district fribourgeois
Vers la promotion du costume
Interview d'une paysanne de la Glâne
«Les Artisennes», Bulle
Nous les jeunes
Elle chez elle, nouvelle formule
Le ski de fond, vous connaissez?
Homage à des sportifs
Le judo-club Fribourg
Souvenirs du passé
Feuilleton FI
Entre l'église et la pinte
Vingt-cinq nouveaux gendarmes
Programme TV
Fishes de la Broye
Le petois: un trésor national
Les défunts

Livres et romans

LES FAVERGES EN LAVAUX

Par Georges Ducotterd, ancien conseiller d'Etat, Fribourg

En vente depuis quelques semaines

Parution de notre prochain numéro

Mercredi 2 février 1977

Notre couverture

Le photographe de notre magazine a saisi à l'improviste Rita et Ruth, deux charmantes jeunes filles, probablement mannequins, alors qu'elles découvraient la splendeur d'une station fribourgeoise.

Pris sur le vif



Dans la chambre paysanne du Musée de Tevel

Courrier des lecteurs,

Bien chers amis,

Je profite d'un moment de détente pour vous adresser mes meilleurs vœux et souhaits de bonheur et de santé pour 1977. Par la même occasion, j'aimerais vous remercier pour votre journal «Fribourg-Illustré» qui est de plus en plus intéressant et qui me procure de bons moments de lecture.

G. Esseiva, Bulle

ETES-VOUS NOTRE GAGNANT?



Le personnage dont le visage est entouré d'un cercle, est invitée à se présenter à notre bureau jusqu'au 5 février 1977 ou de nous faire parvenir une photo récente. Le gagnant touchera un abonnement de trois mois à «Fribourg-Illustré-La vie musicale».

Nonagénaire à Grolley

FI présente ses compliments et ses vœux à Mme Adèle Jaquet-Gumy qui vient de fêter son 90e anniversaire entourée de ses 5 enfants, 16 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Domiciliée à Grolley, Mme Jaquet est la veuve de Louis, agriculteur, qu'elle eut la douleur de perdre en 1969.



Mme Adèle Jaquet-Gumy. (Photo FI)

Reconstitution du Grand Conseil et du Conseil d'Etat



M. Henri Baillif, président du Grand Conseil pour 1977

M. Maurice Colliard, premier vice-président du Grand Conseil



C'est dans la neige et par une température glaciale que la manifestation de reconstitution du Grand Conseil d'Etat fribourgeois eut lieu à Fribourg, le 29 décembre 1976. Ce n'était pas la fête du ski, de la luge ou du patin, mais celle des nouveaux élus. Tôt le matin, un cortège conduit par le Contingent des Grenadiers, commandé par le major Liaudat, et la Landwehr, corps de musique officiel de l'Etat et de la ville de Fribourg, dirigé par M. Albert Zapf, a emmené les membres du Conseil d'Etat et les députés à la cathédrale St-Nicolas, où la messe a été célébrée par Mgr Paul von der Weid, aumônier du Grand Conseil. Le prévôt de la cathédrale a prononcé une allocution très émouvante qui sensibilisa tous les cœurs. Empreinte de dignité, cette cérémonie était rehaussée par les productions du Corps de musique de la Landwehr, du chœur symphonique et des chanteurs des Céciliennes de Fribourg. A l'issue de l'office, le cortège se forma de nouveau et conduisit nos autorités sur la place de l'Hôtel cantonal où le Contingent des Grenadiers tira une salve d'honneur. Puis, ce fut la prestation de serment de M. Henri Baillif, président du Grand Conseil pour 1977, de tous les députés et des membres du Conseil d'Etat qui sont MM. Rémi Brodard, Pierre Dreyer, Arnold Waeber, Joseph Cottet, Marius Cottier, Ferdinand Masset, et Hans Bächler.

(Texte et photos G. Bd-FI)



Les membres du Conseil d'Etat fribourgeois

Vue partielle de la salle du Grand Conseil durant la prestation de serment



Veveyse

Remaufens reçoit «son» nouveau député

C'est avec beaucoup de chaleur que Rемаufens a reçu M. Denis Villard, syndic, et depuis les élections de novembre «son» député. Après avoir traversé la localité, M. et Mme Villard, conduits par «La Mauritia» et suivis de diverses personnalités politiques et religieuses, se rendirent à la salle du Cercle de l'Avenir, où les attendait une sympathique réception organisée par l'Union des sociétés locales et le Conseil communal. Après une production de «La Mauritia», que dirige M. Ducraux, M. Michel Werlen apporta le salut de l'Union des sociétés locales. Il se plut à saluer, en particulier, MM. Joseph Cottet, président du Conseil d'Etat fribourgeois, André Currat, préfet de la Veveyse, Maurice Colliard, député à Châtel-Saint-Denis et premier vice-prési-

dent du Grand Conseil. Alfred Pernet, curé de Rемаufens.

M. Werlen exprima à M. Denis Villard ses vœux pour un travail fécond. M. Villard fut chaleureusement applaudi par ses concitoyens.

Le jeune Maurice Tâche, au nom des enfants de Rемаufens, adressa les compliments de ces derniers. Puis deux enfants fleurirent M. et Mme Villard. Sous la direction de M. Jean-Claude Emonet, les enfants chantèrent. C'est si

simple d'aimer, chant que l'assistance reprit en chœur.

C'est par un discours très apprécié que M. Jacques Deillon, vice-syndic, souligna l'honneur qui échoit à Rемаufens d'avoir un député, fait qui ne s'était pas produit depuis trente ans. Il félicita le nouvel élu, ainsi que la population de Rемаufens et de la Veveyse d'avoir porté au Grand Conseil fribourgeois un homme de la terre et de caractère. M. Deillon poussa en soulignant encore

les capacités de M. Villard, qui sait endosser les responsabilités. «C'est une date historique pour Rемаufens», devait dire M. Deillon. Ce dernier félicita Mme Villard de son soutien. Ce discours fut ponctué par *Qu'il vive* alors que le Chœur mixte, sous la baguette de M. Jean-Claude Emonet, interpréta *Rемаufens*.

Ce fut ensuite à M. Alfred Pernet, curé, ainsi qu'à M. Joseph Cottet, président du Conseil d'Etat, d'apporter vœux et félicitations au nouvel élu et à son épouse.

M. Denis Villard, fort ému, remercia en termes chaleureux ses concitoyens. Il releva que cet honneur échoit tant à lui qu'à sa femme, à sa famille et à son district. C'est avec joie qu'il accepte les responsabilités qui lui sont confiées. Il termina en adressant ses vœux pour l'année qui va s'ouvrir.

Alors que «La Mauritia» et le Chœur mixte se produisirent à nouveau, la population put déguster le verre de l'amitié, tiré au guillon, et servi par la jeunesse.

Fribourg-Illustré souhaite à son tour à M. Denis Villard une fructueuse activité au sein du législatif fribourgeois.

Dans la salle du Grand Conseil fribourgeois, nous reconnaissons au fond, M. Denis Villard, nouveau député



Texte R. Freiburghaus

Café-Restaurant Cercle de l'Avenir 1617 Rемаufens

M. et Mme R. et F. Maradan-Magnin Tél. 021/56 70 55

Restaurant rustique
Salle pour sociétés
Terrasse

(Fermé le jeudi)

Petite restauration à toute heure
Filets de perche
Filets mignons à la crème

Soyez prudents, réservez à l'avance

De Bethléem au quartier d'Alt, il y a du chemin

(Texte et photos G. Bourquenoud - FI)

Chacun sait, à Fribourg, que les habitants du quartier d'Alt se serrent les coudes et forment une famille vivante et heureuse. Chacun sait, aussi, que sur ce petit coin de terre où les rues et les maisons ont un cachet particulier, règne une atmosphère très chaleureuse. Tout cela fait le bonheur des jeunes comme des moins jeunes. C'était le dimanche 19 décembre 1976.

Une fête de Noël destinée aux personnes du troisième âge était organisée pour la première fois par l'Amicale des jeunes du quartier d'Alt. Quelle joie pour nos aînés que d'être entourés par autant de gentillesse et d'amitié! Réunies autour d'un apéritif dans l'estaminet «Marcello» où l'accueil a été spontané, grâce à l'amabilité de M. et Mme Roland Klaus, les jeunes tenanciers de l'établissement, septante-six personnes âgées dont vingt-deux sont nées avant 1900, ont eu le plaisir de vivre quelques moments de détente. A la tombée de la nuit, elles ont fait leur petite promenade de santé pour se rendre à la tour du Belluard où le Père Cotting célébra la messe en plein air, devant la crèche de Bethléem. Là, dans un décor naturel, Rose-Marie Folly tenait le rôle de Marie, tandis qu'Adolphe Blaser, avec sa belle barbiche, joua celui de Joseph. A aucun moment, le petit Jésus ne voulut rester dans le ber-



L'étable de Bethléem au quartier d'Alt

Le trompette Bertschy anima la cérémonie

Les bergers et leurs moutons autour du feu

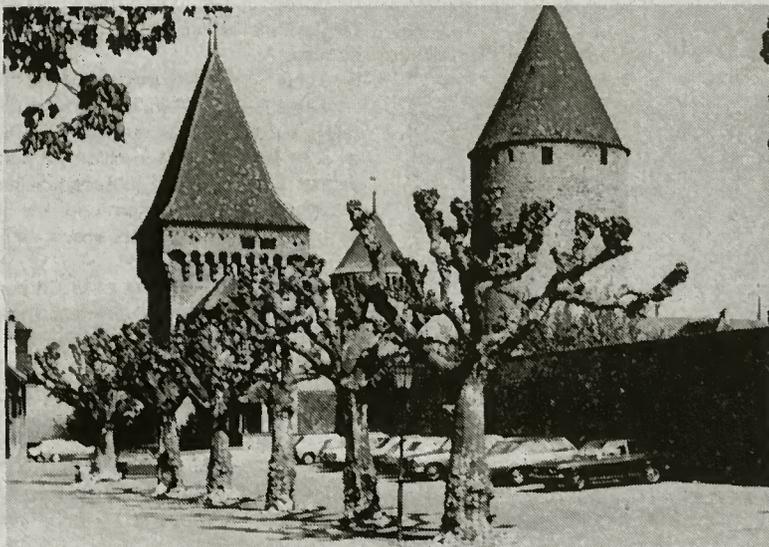


ceau rappelant une époque fort lointaine, placé devant l'âne et le bœuf. Faisait-il un peu trop froid ou manquait-il de confort? Au cours de cette cérémonie empreinte de simplicité et de grandeur, rehaussée par des chants de Noël et les productions du trompette Bertschy, les bergers et leurs moutons firent leur apparition et se réchauffèrent autour du feu.

Le mystère de la Nativité a été suivi d'un repas servi dans le réfectoire du Centre professionnel, où des chants de circonstance et refrains du vieux temps ont embelli cette agréable veillée de Noël. Toutes les personnes âgées du quartier d'Alt étaient dans la joie. Le plus jeune de l'équipe, Fritz Boesch, était présent jusque tard dans la nuit. Quel venin pour un centenaire! Dans cette oasis de bonheur, chacun reçut un cadeau. Nos compliments à l'Amicale des jeunes pour cette merveilleuse initiative qui a touché le cœur de tous nos aînés. Un exemple à imiter!



Avez-vous de l'œil?



De quel château fribourgeois font partie ces tours?

Délai pour l'envoi des réponses: 5 février 1977

Notre adresse:
Rédaction de Fribourg-Illustré, 35, rte de la Glâne, 1701 Fribourg

Photo parue dans notre édition du 15 décembre 1976

La réponse qu'il fallait donner: La crèche de Noël de l'église de Semsales

Index des personnes qui ont donné une réponse exacte:

Auguste Balmat, Le Fauvé, Semsales; Christiane Genoud, Prévile 9, Moudon; Hélène Dewarrat, Remaufens; Jean-François Dewarrat, Remaufens; Valérie Emonet, Remaufens; Léon Rey, Môtiers (NE); Yvonne Mettraux, négociante, Neyruz; Cécile Wicki-Grand, Semsales; Louis Wicki, Semsales; Paul Pesse, La Joux; Georges Gothuey, Forestier communal, Semsales; Emile Wicki, Semsales; Lucette Peiry, Neyruz; Louise Guillet-Balmat, Treyvaux; André Ducrot, Neyruz; Anne-Marie Vuichard, 5 rte de l'Eglise, Villars-sur-Glâne; Bernard Vuichard, 5, rte de l'Eglise, Villars-sur-Glâne; Guy Vuichard, 5, rte de l'Eglise, Villars-sur-Glâne; Marie-Thérèse Moennat, Vuisternens-dt-Romont; Pascal Moennat, Vuisternens-dt-Romont.

La gagnante au tirage au sort est: Valérie Emonet, Remaufens

Un abonnement de trois mois gratuit à Fribourg-Illustré

Nous informons nos lecteurs mécontents de la date limite pour l'envoi des réponses de ce concours, que la rédaction de Fribourg-Illustré n'est pas responsable du retard dans la sortie de presse de notre magazine, édition du 15 décembre 1976. Nous le regrettons vivement pour tous ceux et celles qui ont plaisir à participer à ce concours bimensuel.

Le plaisir de lire Fribourg-Illustré

Musée singinois de Tavel

Petits paradis

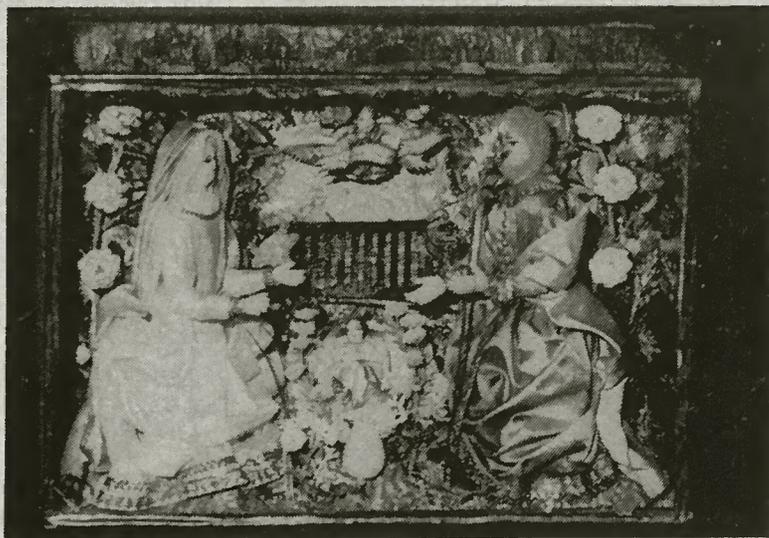
(19 décembre 1976 - 27 mars 1977)



Mlle Yvonne Lehnerr, conservateur-adjoint du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, lors du vernissage de cette exposition

Le vernissage de cette exposition a eu lieu en présence de nombreuses personnalités qui ont été accueillies par M. Jungo, conservateur du Musée de Tavel. La visite a été commentée avec beaucoup de délicatesse par Mlle Yvonne Lehnerr, conservateur-adjoint du Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

Le mystère de Noël au Musée de Tavel



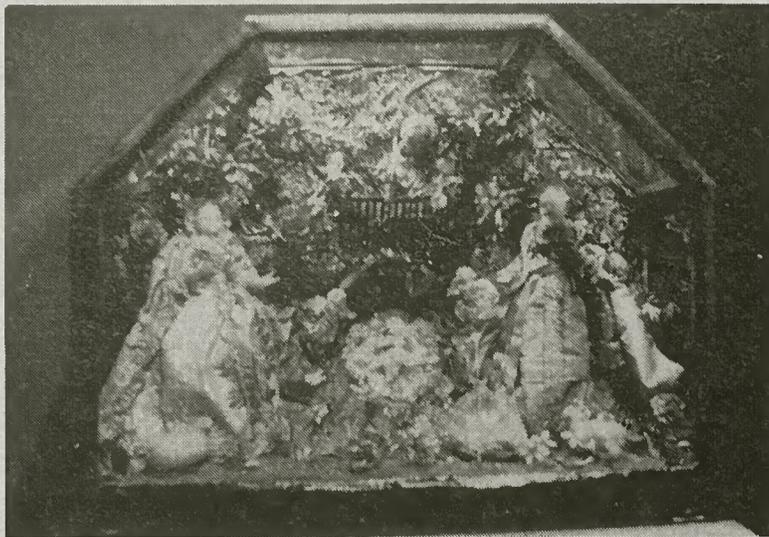
La tradition du sapin de Noël ne remonte pas plus loin qu'au début du XIXe siècle dans nos régions. Auparavant, les chambres des maisons étaient, au temps de Noël, décorées de crèches et d'Enfant Jésus, le plus souvent de cire. Pour les protéger, mais aussi pour conserver le mystère du sacré, ce petit monde de cire était généralement contenu dans des boîtes de verre. Exécutés par des moniales, ces objets sont désignés généralement comme «travaux de couvent», ou «petits paradis» quand ils figurent, sous verre, des personnages dans des jardins de convention.

Les objets exposés ici sont presque tous de provenance fribourgeoise: la Maigrauge, Montorge, la Visitation ou La Part-Dieu en furent les centres, particulièrement aux XVIIIe et XIXe siècles.

Technique

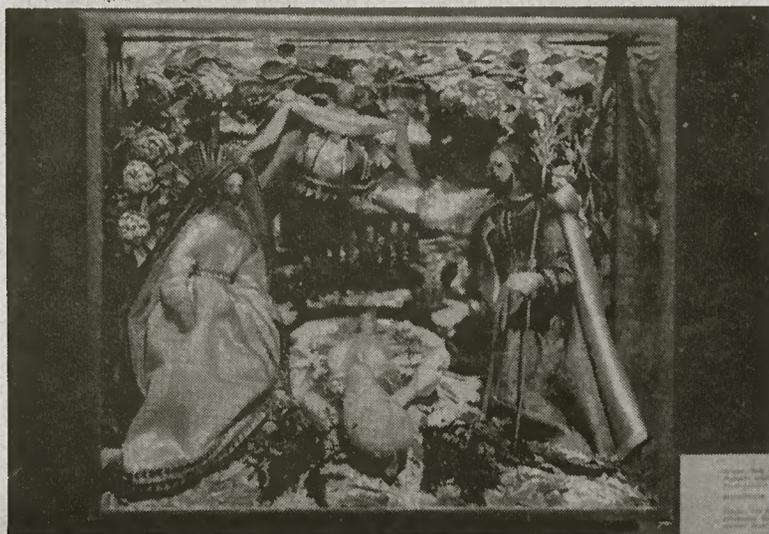
Le visiteur peut se faire une idée précise des étapes d'exécution grâce aux moules de terre que nous présentons. La cire liquéfiée est coulée dans la cavité du moule: une fois refroidi et durci, l'objet positif est libéré du moule, puis nettoyé des bavures et poli au moyen d'un outillage spécialisé. Puis les membres sont rassemblés. Les figurines sont alors amoureusement décorées, habillées de soies, de broderies et de brocarts, souvent dans le style Louis XV; elles prennent alors place dans leur boîte, devant un fond de papier peint, au milieu d'un décor de fleurs artificielles en étoffe ou de feuilles de papier ou de métal, de fruits en verre ou en porcelaine, de perles ou encore de paillettes d'or ou d'argent. Cette décoration particulièrement riche à l'époque baroque rappelle à sa façon de petits paradis terrestres chargés de fleurs, de fruits, de chevreuils et d'oiseaux.

La crèche de la Maigrauge évoque sans doute un décor de théâtre baroque. Associées à des représentations profanes les scènes du cycle de la Nativité (de l'Annonciation à la Fuite en



De véritables petits paradis

Photos G. Bourquenoud-Fi



Egypte), présentent une mise en scène presque simultanée.

L'habitude de représenter l'Enfant Jésus au temps de Noël remonte au XIVe siècle. Nous savons que dans les couvents de femme, on «pouponnait» à Noël. On y variait les représentations de l'Enfant Jésus, par exemple dormant dans son berceau, en fiancé spirituel, en pêcheur d'âmes, ou portant les instruments de la passion.

Le plus connu est le Petit Jésus de Prague (1ère moitié du 16e siècle) d'origine espagnole, qui fut offert en 1628 aux carmélites de Prague. Cette exposition en comporte une réplique qui provient du couvent de la Visitation de Fribourg.

Couronné, debout sur un socle, l'Enfant bénit de la main droite et porte de la gauche un globe impérial aujourd'hui disparu; il est revêtu d'un habit richement décoré de perles et de paillettes, qui pouvait être changé selon le calendrier liturgique.

Cette exposition présente des exemples de merveilleux travaux où se mêlent l'art, l'artisanat et même parfois une certaine naïveté; elle témoigne en même temps d'une foi populaire qui a fortement imprégné la culture des siècles passés.

Yvonne Lehnerr

Quelques personnalités lors du vernissage de l'exposition



Institut agricole de Grangeneuve

Repère dans le temps

Depuis que Grangeneuve héberge un nombre considérable d'humains, soit depuis le début du siècle, la conception de la vie communautaire ne s'est pas écartée de la tradition héritée du Moyen Age. En effet, on a pensé que ceux qui vivaient le jour en communauté devaient respecter les mêmes règles de voisinage durant la nuit. Ainsi de la caserne au couvent, de l'hôtel-Dieu au pensionnat. Et ainsi encore les deux anciens Grangeneuve - le français et le fribourgeois - ont-ils connu les imper-

- Le bâtiment étant sis à l'écart de la circulation à l'intérieur de la cité Grangeneuve, les occupants se sentiront davantage chez eux; paradoxalement, les relations interpersonnelles s'en trouveront certainement resserrées, attendu que les lieux de rencontre se voient nettement définis - les halls - contrairement à l'ancien ordre des choses qui voulait qu'on trouve tout le monde partout et nulle part.

- Enfin, le bâtiment pourra loger, hors semestre, des congressistes de toutes espèces, qu'attireront à n'en pas douter les structures d'accueil voisines, non moins que la paix du lieu.

La réalisation du foyer a été conduite par trois instances hiérarchiques et complémentaires, tous les travaux furent coordonnés par M. le directeur Paul Bourqui:

- Une Commission de bâtisse présidée par M. le conseiller d'Etat Joseph Cottet, dont les compétences s'étend-



MM. Joseph Cottet, conseiller d'Etat, et Paul Bourqui, directeur de l'IAG, entourés des architectes.

Vue d'une salle de séjour magnifiquement décoré



sonnelles chambres à dormir - qu'on appelait précisément dortoirs - de 50 places et plus. Les bâtiments constituaient une unité, comprenant par ailleurs les lieux d'activité les plus variés. Le projet de transformation et reconstruction de Grangeneuve accepté par vote populaire en 1973, s'écartait délibérément de cette manière de concevoir la vie en commun. L'étudiant-paysan se voyait haussé au rang d'individu personnalisé: on lui destinait une chambre pour lui seul, soit la chambre individuelle.

Décision tout aussi révolutionnaire encore: le logement des élèves serait séparé des corps de bâtiment destinés à toutes les autres activités. Il devrait s'ensuivre des conséquences heureuses à plus d'un égard:

- L'externat, en constante augmentation depuis qu'il est autorisé, peu bénéfique par ailleurs aux études, devrait se résorber naturellement.

dent par ailleurs à l'ensemble des restructurations de l'IAG;

- Un Groupe de travail interne, présidé par M. Joseph Schneuwly, comprenant des personnalités représentatives de l'Association des anciens élèves, de l'Ecole ménagère agricole, de la Vulgarisation ménagère agricole, de l'Administration de l'Institut, M. Jean Tâche, œil du maître d'ouvrage et naturellement de M. Georges Schaller, l'architecte. Sa mission consista en des enquêtes, visites d'établissements analogues hors du canton, propositions de matériaux, suggestions relatives à l'agencement intérieur;

- Le Groupe des architectes et ingénieurs formé de MM. Lateltin, Ober-son, Schaller, Von der Weid, Brühlhart, Meucelin et Grünig. Cette collaboration est garante de l'unité d'ensemble; mais les talents s'exercent ici par délégation, M. Schaller fut donc chargé de dresser les plans du Foyer.



Le nouveau foyer des élèves

... et repères dans l'espace

M. Schaller n'a pas implanté son bâtiment au hasard. Voyez-le d'abord de haut. Le Centre d'accueil, imposant par sa masse, sa fonction même (ne serait-il pas le centre nerveux tout autant que géographique de l'Institut?) lui sert de référence. Une galerie couverte: galerie d'art! - esplanade aérienne par-dessus, les relie, tel un cordon ombilical.

Le Foyer trace un L dont les deux branches sollicitent tour à tour soleil et lumière, l'une filant à l'est, l'autre vers le nord.

Plein sud un décrochement de terrain garantira à la bâtisse sa part d'intimité, tout comme le jardin intérieur qui appelle au nord la vaste esplanade où devra surgir un jour le troisième élément du tryptique: les stations agricoles.

Voyez encore le plan, et en même temps l'élévation. Vers le milieu du corps principal la cage d'escalier brise la façade, côté jardin, tout en se retirant discrètement. Mais de l'autre côté elle pousse hors de celle-ci les halls juste ce qu'il faut pour leur conférer relief, personnalité, et du coup rompre la monotonie tranquille de la façade. Rupture non gratuite. Remarquez la dissymétrie, le rythme: sept travées de fenêtres à gauche, trois pour les halls, six à droite.

Avant d'entrer dans la matière intérieure, voyez comment ce bâtiment a su s'habiller pour se protéger et s'embellir. Eléments préfabriqués de béton lavé, coulés dans un moule aux proportions reposantes. Le ciment blanc qui les relie est aussi celui dans lequel sont incrustés les gros modules de granit rose. De près cela sent la fabrication, de loin la pierre exhale ses vertus: couleur, irradiation, chaleur. Les contrecœurs des fenêtres - en éternit pénichrome - contrepointent: ce rythme. Enfin, dernier sacrifice à la technique, les structures extérieures des fenêtres sont d'aluminium, les stores de lamelles plastifiées. L'extérieur, par ses variations ton sur ton, ses nuances pastel, appelle le calme de l'intérieur.

Vers le dedans

La gageure qu'on a proposée aux maîtres d'œuvre a été largement tenue, au-delà d'une attente raisonnable, voire raisonnée. Il ne s'agissait pas moins que d'allier des données contradictoires telles que l'économie des deniers publics, celle du volume intérieur, les impératifs légaux en matière de construction, d'y retrouver l'âme de Fribourg et par-dessus tout de sceller l'œuvre du cachet de l'authenticité.

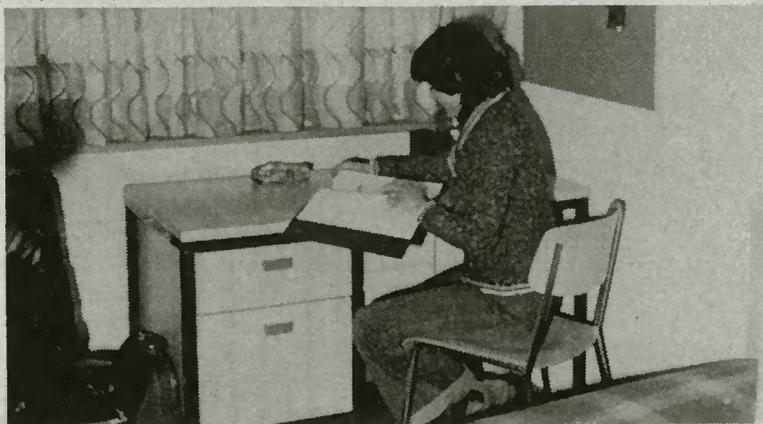
Or tout ici se charge d'une valeur exemplaire. Le Foyer n'a pas seulement pour but de loger jeunes paysans et paysannes durant l'hiver, mais encore d'exciter leur désir d'organiser leur propre maison dans la ligne d'un certain art de vivre, dans le droit fil de la tradition et des normes modernes de construction. En définitive le Foyer ne se propose-t-il pas de mettre en évidence le charme de la paysannerie?

L'idée majeure procède donc d'intentions multiples. Si l'on regarde vers le passé l'on découvrira le désir de retrouver l'intimité virile de la ferme fribourgeoise, avec ses matériaux bruts arrachés à la nature, et disposés en stratifications artificielles: pierre, cuir et bois. Vers le futur, une revalorisation de leurs vertus dans un agencement moderne, qui cherche le commerce du bon goût et du parfum des choses, le tout passant par-dessus la jambe de l'aggloméré sous toutes ses formes, mais auquel il faut bien sacrifier, à cause de leur prix de revient, leur facilité de mise en œuvre et d'entretien.

En bref, pari tenu. Economie et esthétique se côtoient sans se mélanger. A l'utilitaire on a voué l'artificiel, similitude, revêtement plastique, panneaux stratifiés; au beau on a donné le vrai: pierre, bois, cuir. Entre les deux, et pour marquer l'intransition, des baies vitrées.

Photos Fribourg-Illustré

La chambre d'une élève



Grangeneuve

Foyer des élèves inauguré

Le foyer prévu par la deuxième étape du programme des constructions et des transformations de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg est achevé. Cet immeuble abritera non seulement les élèves des centres de formation de l'IAG, mais aussi, durant l'été, des sé-



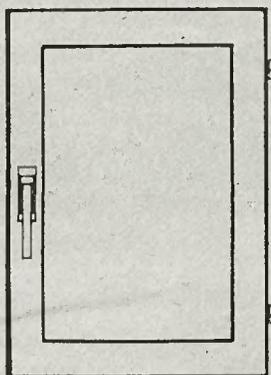
minaires et des colloques. Dans ce bâtiment magnifiquement conçu et spacieux, une place de choix a été réservée à l'environnement culturel grâce au concours des artistes Léo Hilber, Joki Aebischer, Teddy Aeby, Pierre Bataillard, J.C. Aeby, ainsi que du Musée d'art et d'histoire, de l'Union fribourgeoise du tourisme et des EEF.

Une manifestation empreinte de simplicité a marqué l'inauguration de ce nouveau foyer pour les élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve. Cette réalisation est un atout de plus pour l'avenir de cette Ecole cantonale qui accueille également de nombreux étudiants étrangers. Il y a donc lieu de se réjouir de voir augmenter encore ces prochaines années, le nombre des jeunes paysans qui fréquenteront l'IAG. Accueillis dans le hall embelli de vieux

objets campagnards, les invités eurent le plaisir d'entendre des allocutions de MM. Joseph Cottet, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Agriculture; Paul Bourqui, directeur de l'IAG; et Georges Schaller, architecte. La visite faite en leur compagnie nous a convaincu de l'importance d'une telle maison où règne une atmosphère non seulement agréable, mais enrichissante par le nombre de photos en couleurs qui décorent les corridors, les peintures et sculptures qui embellissent les salles de séjour. Personnellement, je ferais volontiers un stage à Grangeneuve ou les élèves ont chacun leur chambre et leur bureau de travail. Nous pouvons tirer un coup de chapeau à qui de droit pour cette réalisation qui fait honneur au pays de Fribourg.

Photos G. Bd-Fl

La fabrique de fenêtres



Gutknecht S.A.

Estavayer-le-Lac

Tél. 037/63 11 70

a exécuté les éléments de façades, les fenêtres bois-métal avec contre-cœur isolé.



**MANUFACTURES
DE VERRES ET GLACES
VENTE - POSE**



KOWALSKI SA

*Entreprise générale
de vitrerie*
1680 ROMONT
Tél. 037/52 25 72

LIENHARDT ZBINDEN

Jardins et places de sports

1722 BOURGUILLON-FRIBOURG

Tél. 037/23 34 04 - 05

**Etude et exécution des
surfaces vertes
et dallage**



Gremaud, Marti & Cie SA

Travaux publics - Construction de routes
Revêtement de chaussées - Génie civil
Béton armé

1700 Fribourg
Rue Fries 2

Tél. 037/22 37 31

Entreprises Electriques Fribourgeoises

Installations courant fort et faible - Concession A + B des PTT

1700 Fribourg

Boulevard de Pérolles 25

A. BERNASCONI S.A.

Gypserie - plafonds suspendus
Peinture - papiers peints
Revêtements muraux

1700 FRIBOURG

Rue Reichlen 2

Tél. 22 78 28

AUBERGE DE LA GARE 1772 GROLLEY

Menu du jour
Fondue marseillaise
Petite restauration
Spécialités sur commande
Salles pour sociétés et banquets
Fam. Corpataux-Grandjean
Tél. 037/45 11 51

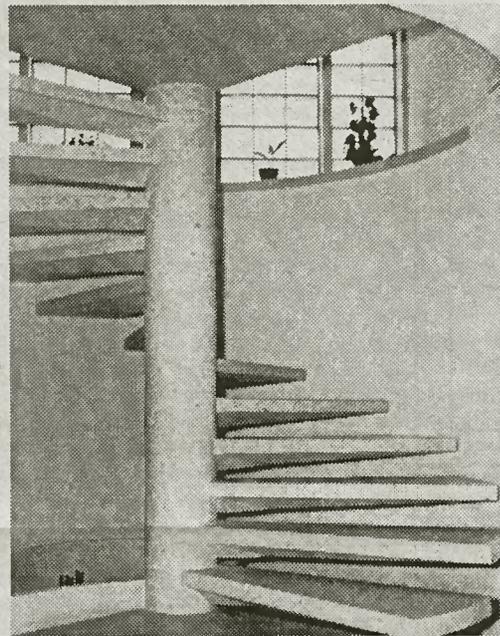


Henri Jaquet

Ferblanterie - Couverture
Chauffages centraux
Installations sanitaires
Ventilation

1772 Grolley

Téléphone 037/45 15 34



Georges Francey

Fabrique de pierres
artificielles
Produits en ciment
Simili
Monuments Marbre
Granit naturel

1772 Grolley

Tél 037/45 13 04
Appart. 037/45 15 61

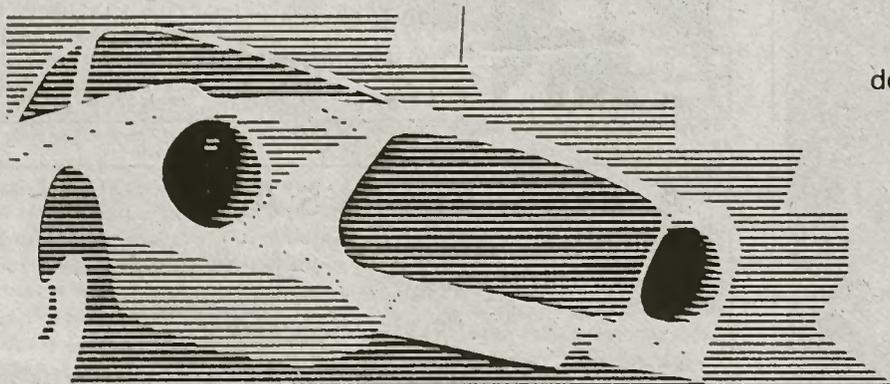
Syndicat agricole Belfaux - Grolley

UFA - SEG

Engrais,
fourages, semences

Produits de qualité

Réparation de voitures à des prix favorables?



Utilisez des pièces de rechange et parties
de carrosseries provenant de voitures d'occasion

Tél. 037/45 25 65 ABW

Récupération de pièces d'autos SA
Au Paquier **1772 Grolley**

ABW = Collaboration
de membres
de la FRC et de l'USIC

BONJOUR

Exclusif pour
Fribourg-Illustré

Monsieur le syndic de Grolley



M. Roland Ayer, syndic

M. Roland Ayer, syndic, nous dit...

Pour vous donner une image plus vivante du village de Grolley qui n'est qu'à 6,5 km de Fribourg, j'ai passé quelques heures en compagnie de M. Roland Ayer, syndic qui, avec sa bonhomie coutumière, m'a fait découvrir sa commune avec ses routes, ses rues, ses réalisations, ses entreprises, ses fermes, ses nouvelles constructions et le PAA dont il est l'administrateur. Intendant du Parc automobile de l'armée depuis son implantation à Grolley en 1970, M. Roland Ayer, âgé de quarante ans, père de deux enfants, est aussi le dynamique syndic de cette commune depuis 1974, date à laquelle, il est entré au sein du Conseil communal. Cet homme sympathique, au caractère très ouvert, assume également la charge de président de la commission scolaire.

Durant de longues minutes, il m'a expliqué et défini les problèmes qui préoccupent les autorités de la commune qu'il préside avec une rare compétence et à la satisfaction de toute la population.

FI - Monsieur le syndic, pouvez-vous définir d'abord la position de la commune de Grolley?

Roland Ayer - Comme vous le savez certainement, Grolley se trouve dans le district de Sarine-Campagne, à 6,5 km seulement du chef-lieu fribourgeois. Géographiquement, il est fort bien situé. En effet, notre village est à proximité immédiate d'un réseau routier important en direction de la Suisse allemande par l'autoroute qui n'est qu'à sept kilomètres de notre localité, pour la Suisse romande par les routes de Payerne et Avenches.



Le château de Grolley

Sur le plan ferroviaire, nous bénéficions de la ligne de chemin de fer Fribourg - Payerne - Yverdon, qui a fêté son centenaire en 1976. Devons-nous préciser que la gare de Grolley connaît un trafic important de véhicules à moteur et de matériel qui quittent ou qui arrivent par le train au Parc automobile de l'armée.

FI - Quelle est la situation économique actuelle de votre commune?

Notre commune a connu une évolution considérable ces dernières années, c'est-à-dire qu'elle a passé d'un plan essentiellement agricole à un développement de caractère résidentiel. Avec l'implantation du Parc automobile de l'armée, entreprise qui occupe actuellement quelque 180 personnes, de nombreuses familles ont pris domicile dans notre village, ce qui a provoqué une augmentation réjouissante de la population.

Récemment, une nouvelle entreprise s'est installée chez nous, il s'agit de ABW, Maison de récupération de pièces d'autos. Mais la promotion pour un plus grand développement de Grolley ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Nous avons déjà aménagé des terrains destinés à accueillir de nouvelles industries ou entreprises artisanales. Nous comptons sur une relance économique pour réaliser ce projet qui serait bénéfique pour la commune.

Il est évident que l'autorité communale manifeste une politique dictée par la prudence, ce qui fait que la situation financière peut être considérée comme saine. Précisons que le taux fiscal du contribuable de Grolley est d'un franc par franc payé à l'Etat.

FI - Les autorités de votre village ont-elles déjà résolu les grands problèmes de l'heure, tels que l'aménagement du territoire, l'alimentation en eau, l'épuration des eaux, le traitement des ordures, etc?

La commune de Grolley s'est penchée sur de nombreuses réalisations. Elle a aussi résolu bon nombre de problèmes. Prenons comme exemple le plan d'aménagement qui, maintenant, se trouve sur le bureau du Conseil d'Etat.

Le vieux village de Grolley



Un brin d'histoire sur Grolley

En 1142, ce village se nommait Groslerio. Nous ne connaissons pas la date exacte de son changement de nom, mais un document historique indique que les habitants de l'endroit l'ont appelé Grolley en l'an 1271. Nous n'avons aucune confirmation à ce sujet.

Le château des Rosières, qui a été dévasté et pillé par les troupes fédérales dans la guerre du Sonderbund, a été transformé en Maison Notre Dame du Rosaire, actuellement occupée par les Coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi. Nous ne savons par contre rien sur l'histoire du château qui se trouve au vieux village.

Situé à 626 mètres d'altitude, sur la route Fribourg - Payerne et la ligne de chemin de fer Fribourg - Yverdon, ce village sarinois est au milieu de champs et de prairies fertiles et bien cultivés. En 1900, la commune de Grolley comptait avec les quartiers de Guéravet, Rosières et Volavy, 61 maisons et 378 habitants de confession catholique (le village avait 28 maisons et 186 habitants). A cette époque, la principale activité de la population était l'élevage du bétail. Aujourd'hui, cette localité est en pleine évolution grâce à l'implantation du Parc automobile de l'armée qui occupe 180 personnes dont une quarantaine d'apprentis.

Grolley fut séparé de Belfaux et érigé en paroisse en 1801. Son église, dont l'intérieur a été rénové récemment, est dédiée à Saint Jean-Baptiste. Le chef spirituel actuel de la paroisse est l'abbé Antoine Goumaz, lequel assume également la présidence de l'USL.

ALPES FRIBOURGEOISES



Bulletin d'enneigement au tél. 037-22 2121

Renseignements et prospectus: UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME, C. P. 901, 1700 Fribourg



RAIFFEISEN

La banque de votre choix, gardienne de votre épargne locale.

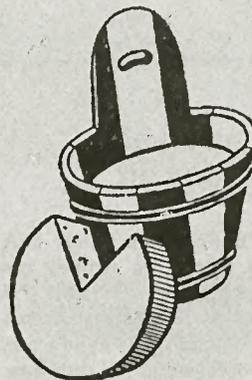
Nos taux pour 1977:

Epargne	4%
Epargne-Jeunesse	4 ¹ / ₂ %
Obligations à 3 ans	4 ¹ / ₄ %
Obligations à 5 ans	4 ¹ / ₂ %

Heures d'ouverture: Mardi et vendredi de 17.30 à 20 h.

1772 GROLLEY

Tél. 037/45 26 20



Produits laitiers
Spécialités de fromages
Fondue et raclette

F. TINGUELY

Fromagerie

1772 Grolley

Tél. 037/45 11 68

MARIUS JAQUET

Entreprise de maçonnerie
Béton armé
Canalisation

1772 Grolley

Tél. 037/45 14 00

COUCET GROLLEY S.A.

Installations Electriques
Courant fort et faible
Téléphone

Administrateur:
Mr. Serge Blanc (Maîtrise Fédérale)

*Souscrivez un abonnement à
Fribourg-Illustré - La vie musicale*



Sciboz - Schmid & Cie

Roger Sciboz

Fabrique de timbres caoutchouc
Gravures

Rue du Tilleul 13

Tél. 22 19 04

FRIBOURG

H. Stranges

Alimentation

1772 Grolley

Tél. 037/45 11 87



Salon de coiffure Brigitte

Maîtrise fédérale
Soins du cheveu KERASTASE
Coupe adaptée à votre personnalité

1772 GROLLEY

Tél. 037/45 25 53

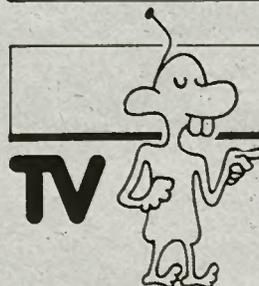
Boulangerie - épicerie

Jean Schenevey

Vacherin glacé - pâtisserie

1772 Grolley

Tél. 037/45 12 29



TV OLIVIER

1772 GROLLEY
TEL. 037 - 45 16 57

Radio
TV
Stereo
Entennes
Sonorisations

Grolley

Un village en plein développement sur le plan industriel, artisanal et commercial

(suite de la page 9)



Le nouveau village de Grolley



Les membres du Conseil communal

Notre village n'a aucun souci concernant l'alimentation en eau potable, car elle bénéficie d'un réseau qui, en son temps, avait été réalisé pour le Parc automobile de l'armée. La plupart des exploitations agricoles ont encore leur source privée. L'épuration des eaux est un problème résolu depuis 1970, date de la mise en fonction de la STEP. Cette construction a été financée à raison de 80% par la Confédération. Donc, une excellente affaire pour la commune. En ce qui concerne le traitement des ordures, la commune a passé un contrat avec une entreprise privée qui est chargée du ramassage et du transport une fois par semaine à l'usine d'incinération de Fribourg.

FI - La protection civile est-elle organisée?

Ce problème est actuellement étudié. Un responsable s'occupe déjà de l'organisation qui demande beaucoup de travail et surtout de moyens financiers.

FI - Quelle place tient l'agriculture?

Dans notre village comme dans beaucoup d'autres, le nombre des agriculteurs est en régression. Par contre, les domaines sont devenus plus grands en raison de la concentration des surfaces agricoles. Malgré cela, l'agriculture tient une place enviable à Grolley, puisque nous avons encore 14 exploitations. Les paysans s'adonnent particulièrement à l'élevage du bétail, à la production du lait, à la culture du blé, du maïs, des pommes de terre et du tabac. Dans la fromagerie du lieu, toute la production de lait, soit un million de kilos

par an, est transformée en fromage de Gruyère et vacherin, par M. Francis Tinguely, maître-fromager.

FI - Qu'en est-il du commerce et de l'artisanat?

Notre localité compte plusieurs commerces et entreprises artisanales, entre autres deux magasins d'alimentation, une boulangerie, une fromagerie où l'on fabrique un excellent fromage de Gruyère, des entreprises de constructions, d'installations sanitaires, d'électricité, de pierres artificielles et une menuiserie.

Le Parc automobile de l'armée



FI - L'administration communale est-elle permanente?

Oui. Avec l'assentiment des contribuables, nous avons pu mettre en place une administration communale qui est permanente.

Conseil communal

Roland Ayer, syndic
Administration générale, Police, Ecoles, Budget, Planification et développement

Georges Francey, vice-syndic
Épuration des eaux, Feu, Bâtiments communaux, Cimetière, Surveillance des constructions

Germein Kolly
Routes, Location de terrains, Forêts, agriculture, Union des sociétés locales.

Heinz Fivien
Plan d'aménagement, Règlements communaux, Industries, Assistance.

Louis Peucherd
Finances, Impôts, Assurances

Administration communale

Jean-Marie Chatagny
secrétaire et boursier

Mex Rossier
agent AVS

Joseph Gummy
Forestier communal

manente depuis le 1er juillet 1976. Elle se trouve au rez-de-chaussée de l'ancienne école primaire. Le secrétariat est assuré par M. Jean-Marie Chatagny, secrétaire et boursier.

FI - Comment est organisée l'instruction scolaire de la jeunesse?

D'abord, nous devons relever que la jeunesse de notre village bénéficie d'un bâtiment scolaire moderne qui a été construit lors de la réorganisation du Cercle scolaire au sein duquel se trouvaient les communes de Ponthaux, Nierlet-les-Bois, Cutterwyl et Grolley. Ce Cercle a été dissout à la fin de l'année scolaire 1975-76. Aujourd'hui, notre commune est à nouveau indépendante. Il y a actuellement quatre-vingt deux élèves dans les classes primaires et treize dans la classe enfantine. Les enfants qui poursuivent des études supérieures vont à Fribourg.

FI - Est-ce que l'activité culturelle et sportive s'insère dans la vie quotidienne de la population?

L'autorité communale attache une très grande importance aux relations entre les habitants. C'est pourquoi, elle encourage l'activité culturelle et sportive au sein de la population et apporte, dans la mesure de ses moyens, un appui bien venu aux sociétés. L'Union des sociétés locales, présidée par l'abbé Antoine Goumaz, chef spirituel de la paroisse, coordonne les manifestations organisées par les différents groupements tout au long de l'année. Le trait d'union se fait par l'intermé-

Grolley

Une commune ou les autorités pensent à la jeunesse comme aux personnes âgées

(Suite de la page 11)



La gare de Grolley. Au fond, les silos de la Brasserie Cardinal



L'église restaurée

dière de M. Germain Kolly, conseiller communal, vice-président de l'USL. Grolley a aujourd'hui quatre équipes de football qui représentent notre village d'une manière tout à fait remarquable, une société gym-dames, fondée il y a trois ans et qui a pris un essor réjouissant, les groupements du PAA, la fanfare et le chœur mixte qui ont participé à de nombreux concours. Notons que le rôle social d'enracinement joué par celles-ci, contribuent largement au développement des contacts entre les habitants.

FI - Votre village abrite-t-il des institutions?

Nous avons dans nos murs, la Maison Notre Dame du Rosaire, un château au village qui a joué un rôle important dans

l'histoire de la région il y a un siècle. Le problème des personnes âgées que nous aimerions relever dans la même question, retient l'attention du Conseil communal depuis quatre ans. L'autorité n'a pas vu la nécessité de construire un home, pour la raison que les habitants de Grolley forment une communauté, c'est-à-dire que les personnes du 3e âge vivent sous le même toit que les générations qui suivent. Disons que la commune fait déjà un effort en faveur de nos aînés en organisant chaque année à leur intention une excursion en car et une fête de Noël en collaboration avec la gym-dames et les enfants des écoles. Nous avons la profonde conviction que ces deux manifestations améliorent grandement les relations entre jeunes et moins jeunes.

La ferme des Rosières, propriété de M. Louis Ducotterd



FI - Quel est le point de vue du Conseil communal sur le développement économique de Grolley? Est-il destiné à un avenir industriel, touristique ou de caractère résidentiel?

Le Conseil communal étudie tout projet qui pourrait être pris en considération pour un développement harmonieux et sain de notre village. Nous sommes convaincus que Grolley bénéficie d'une situation privilégiée, car il se trouve à la porte de Fribourg. Notre commune dispose de zones industrielles et de zones pour construction de villas. Bien que la

ses moyens, a maintenir un équilibre humainement acceptable. Pour tenter de réaliser ce vœu, il a lancé un bulletin d'informations qui est distribué à tous les ménages, afin de renseigner la population sur tous les problèmes qui se posent à une commune comme la nôtre. L'autorité a d'autre parts l'intention d'organiser une manifestation pour les jeunes qui entrent dans la vie civique. La fête nationale en est d'ailleurs un témoignage tangible. Tout cela permet d'améliorer les contacts humains dans un village qui ne désire qu'une seule chose: vivre heureux.



M. Francis Tinguely, maître-fromager, dans sa cave de Gruyère

récession ait quelque peu brouillé les cartes, les membres de l'Exécutif se serrent les coudes pour assurer la pérennité de la commune. Ce que nous souhaitons aussi, c'est une répartition mieux équilibrée, une diversification dans les branches, et par conséquent une plus grande stabilité. Nous veillons également à un équilibre normal entre les zones de verdure et celles de la construction, raison pour laquelle, la commune n'hésite pas à solliciter les conseils d'un urbaniste.

L'évolution de Grolley est avant tout de caractère résidentiel. L'environnement protégé devrait inciter les citoyens à venir s'établir chez nous. Il va de soi, que le Conseil communal est favorable à l'implantation de villas.

FI - Que font les autorités pour améliorer les contacts humains?

Le Conseil communal entretient des rapports suivis avec tous les habitants de Grolley et cherche dans la mesure de

Notre population a, de tout temps, été caractérisée par une large ouverture d'esprit et un intérêt qui se manifeste dans tous les domaines. Grâce à cette atmosphère de compréhension réciproque, le village de Grolley est déjà promis à un bel avenir.

Propos recueillis par
Gérard Bourquenoud

Sociétés locales

Fanfare «L'Avenir»
Chœur mixte «La Concorde»
Société de tir
Cadets de la fanfare
Groupements du PAA
Gym-Dames
F.C. Grolley
F.C. Juniors
Société de laiterie

C'était une excursion de Fribourg-Illustré dans le pittoresque village de Grolley

(Suite et fin)



La nouvelle école primaire

Une maison qui rappelle une époque



Grolley

quelques coutumes d'autrefois

Outre les fêtes d'obligation, qui étaient beaucoup plus nombreuses autrefois que de nos jours. Les Grolleysans en célébraient d'autres qui étaient de dévotion. En voici la liste qui est fort longue:

La St-André, St-Thomas, les Innocents, St-Sylvestre, St-Antoine, St-Sébastien, St-Matthias, Notre-Dame de Compassion, le mardi de Pâques et de la Pentecôte, SS. Jacques et Philippe, la translation des reliques de St-Nicolas, St-Jean Népomucène, St-Barnabé, St-Jacques, Ste-Anne, St-Lau-

rent, St-Théodule, St-Barthélemy, la Décollation de St-Jean Baptiste, les deux Stes-Croix, St-Matthieu, SS. Simon et Judes, St-Michel, St-Luc.

Le jour de St-Antoine, on bénit du vin au Gloria, que le peuple boit en allant à l'offrande.

Le jour de la Ste-Agathe, après la messa basse, on bénit le pain.

Le jour de Notre-Dame de Compassion, les vêpres se chantent après la messe.

A la petite St-Jean, le 26 juin, on chanta un office à 4 h. 30, à cause de la procession da Courtion.

Tous les dimanches de l'année, procession des âmes. La nuit de Noël, on sonne le dernier coup à dix heures et demie. On commence par chanter le premier nocturne, puis le Te Deum; en-

La cure catholique, classée monument historique



L'institution Notre Dame du Rosaire

Quelques chiffres

Habitants	762
Parsonnas da plus de 65 ans	76
Enfants jusqu'à 16 ans	235
Parsonnas activas (16 à 20 ans)	43
Personnes activas (20 - 65 ans)	408
Mánagas	210

Terres agricoles

Culturas	40%
Prairias	60%

Forêts

Fauillus	20 ha
Résinaux	26 ha
Exploitations agricoles	14
Producteurs da lait	15
Production da lait annualla	1 mio

Effectif du bétail

Bovins	567 têtes
	dont 225 Vaches
Chavaux	30
Porcs	903
Moutons	85
Volaille	482
Abailles	27 colonies

Radio TV	1
Garaga	1
Carrossarie	1
Menuiserie-sculptura	1
Caissa da Crédit mutual	1
Etablissement public	1
Porcherias	2
Commarca da chavaux	1
Domaine da cultures	1

suite l'on va près des fonts bénir l'eau; puis devant la maïtra-autel bénir le grain à l'usagadas animaux. Après l'aspersion de l'eau bénite, la procession avec la SS. Sacrement où l'on chante les quatre évangiles comme à la Fête-Diau. A la fin da la masse, la bénédiction du très S. Sacrament, ensuite l'on bénit les pains qu'on a portés à l'offrande.

Le jour de St-Jean Baptista, comme aux fêtes les plus solennelles, on bénit du vin, que la paupla boit à l'offrande.

Les femmes de Grolley

(Extrait da l'histoire du Sonderbund par Crétinau-Joly)

Révolution du 6 janvier 1847 par les corps francs

La colonne (des révolutionnaires) da la Broya est en face de Balfaux où l'attendent la Commandement da Chollat, Alphonse de Diessbach et le landsturm das environs. Les corps francs na jurgant pas à propos d'avancer.

A Grolley, les femmes et les vieillards, restés dans la villaga, sont investis par una bande d'insurgés armés de carabines, de pistolets et de poignards. Les femmes s'élancent à leur rencontre; elles les dispersent, elles les poursuivent. Una cinquantaine de ces truands campent dans una auberge de l'endroit. Les femmes s'y précipitent; mais, un spectacla, qui s'est renouvelé dans les circonstances plus décisives, frappe las regards. Les corps francs, saisis da frayeur, na prennent pas la temps d'ouvrir les fenêtras. Ils las brisent avec leur corps, ils en emportent les chassis pendus à leur cou.

Le sourire de Marie-Jeanne



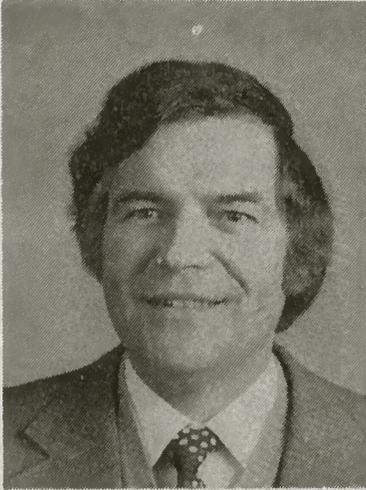
le huitième district fribourgeois

Une chronique «hors les murs»

de Gérard Bourquenoud

Interview

de M. André Broillet, président de l'Amicale des Fribourgeois de Prilly et environs



FI - Quand a été fondée l'Amicale des Fribourgeois de Prilly?

A.B. Prilly est une jolie ville proche de Lausanne qui compte actuellement 13 000 habitants. Au sein de cette population très accueillante, se trouvent quelque centaines de Fribourgeois établis depuis de nombreuses années. Il fallait faire quelque chose pour les réunir. C'est la raison qui a poussé quelques compatriotes à fonder une amicale dzodzette qui se porte fort bien. Le 19 juin 1973, une assemblée constitutive eut lieu au Café de la Treille où les

participants décidèrent à une large majorité de lancer cette idée qui fut bien accueillie par nos compatriotes. Un comité a été formé et l'Amicale des Fribourgeois de Prilly était née.

FI - Qui sont les fondateurs?

C'est ma femme qui me donna l'idée de fonder cette société à Prilly. Encouragé par Mme Louise Dousse et M. Marcel Chavaillaz de Lausanne, je me suis mis au travail. Une soixantaine de Fribourgeois formaient l'équipe de fondation.

FI - Combien compte-t-elle de membres aujourd'hui?

Comme vous pouvez le constater, notre amicale a maintenant de solides racines puisqu'elle compte à ce jour 120 membres.

FI - Quelle est la formation du comité actuel?

Il est formé de MM. André Broillet, président; Georges Maillard, vice-président; Mme Ruth Perriard, secrétaire; Roger Couperier, caissier; Fernand Godel, membre-adjoint.

FI - Quels sont les buts de cette Amicale?

A part nos différentes activités, soit rallye, course annuelle, sortie-broche, soirée familiale et la fête de la Saint-Nicolas, fête à laquelle tous les enfants des membres participent soit en chantant dans le chœur des jeunes, soit en faisant partie du groupe théâtral, l'Amicale a encore un autre objectif: celui de développer notre folklore. Dans ce domaine, nos compatriotes de Prilly sont heureux de savoir que dans notre jeune société, existe un groupe de danses

dont les membres suivent régulièrement et chaque semaine les répétitions. Celles-ci ont commencé le 26 mars 1975. Il y a donc lieu de se réjouir pour le spectacle qui se prépare avec entrain et enthousiasme.

FI - Quelle est l'activité prévue en 1977?

Au programme, nous avons noté la première grande soirée annuelle qui aura lieu le 19 mars, la sortie annuelle au grand rassemblement des Fribourgeois du dehors, à Bulle, le 22 mai, la soirée familiale le 8 octobre, la fête de la Saint-Nicolas le 10 décembre.

FI - Pouvez-vous nous donner une image de ce que sera la première soirée annuelle?

Nous préparons activement notre première grande soirée annuelle qui se dé-

roulera à Prilly le samedi 19 mars 1977. Elle sera animée par notre groupe de danses qui inaugurera à cette occasion, ses magnifiques costumes. D'autre part, le comité s'est assuré le précieux concours du Groupe folklorique «Mon Pays» de Fribourg, dirigé par M. Michel Corpataux. Nous pouvons d'ores et déjà espérer sur la participation d'un grand nombre de Fribourgeois de Prilly qui auront ainsi le bonheur de se retremper dans les traditions de la terre d'origine et de vivre quelques heures de joie et de retrouvailles dans une amitié fraternelle. Fribourg-Illustré nous a également confirmé sa présence à cette soirée.

Propos recueillis par
Gérard Bourquenoud

Le comité de l'Amicale. De gauche à droite, Mme Ruth Perriard, MM. André Broillet, Roger Couperier, Fernand Godel, Georges Maillard.



Des Fribourgeois de Montreux lors d'une soirée à Nyon

Noël des fribourgeois de Colombier et environs

Le dimanche 19 décembre 150 fribourgeois se sont retrouvés en famille autour de l'arbre de Noël, dans les locaux du Cercle catholique. Notre membre Irmã Gummy a décoré les tables avec beaucoup de goût.

Le chœur, sous la direction de M. Frochaux, a offert au Père Noël d'entendre son répertoire formé essentiellement de belles chansons de l'Abbé Bovet:

«La chanson des quenouilles, Berceuse de Noël, Les souvenirs du temps passé» A son tour, le Père Noël remercia M. Frochaux pour son dévouement à la chanson, tous les membres du chœur et aussi notre président Robert Bourqui, véritable âme de notre groupe. Les enfants à leur tour récitent, racontent et chantent. Ça vient du fond du cœur! Même si parfois l'émotion les gagne, ils méritent tous nos félicitations.

Les talents d'accordéoniste du jeune Christian Kaeser accompagnent le «thé-biscuits» offert et la distribution des 70 cornets aux enfants qui promettent d'être bien sage en 1977.



Communiqué de l'Association Joseph Bovet

L'AJB organisera le 30 avril 1977 un grand loto à l'Hôtel de Ville de Bulle. Elle invite tous nos compatriotes à y participer. Le bénéfice sera versé intégralement au Fonds de vacances pour les enfants des Fribourgeois du dehors.

Chronique des Fribourgeois «hors les murs»

Rencontre de fin d'année des fribourgeois Landeron - Cressier et environs

Le Cercle fribourgeois, La Berra, a organisé samedi 11 décembre à la salle Vallier de Cressier sa rencontre traditionnelle de fin d'année. Elle débuta l'après-midi par une fête destinée aux enfants des membres. Ceux-ci eurent la joie d'accueillir le bon St. Nicolas qui délivra plus de soixante cornets de friandises aux petits fribourgeois. Cette manifestation parfaitement préparée, suivie d'une collation, s'est déroulée dans une atmosphère fort agréable.

La soirée, elle, était réservée aux membres et invités du cercle. Ceux-ci ont répondu très nombreux à l'appel du comité qui tenait à ce que cette réunion soit une réussite. Elle le fut puisque plus de cent trente convives étaient présents autour des tables pour savourer le succulent repas minutieusement préparé par P. Etter et son épouse.

Cette rencontre, animée par le duo Continental et les majorettes du cercle du Val-de-Ruz, fut rondement conduite par le major de table du jour J. P. Chervet. Discours de bienvenue, présentation des invités, jeux et chansons se succédèrent à un rythme agréable. Avant que l'orchestre invite à la danse, Mr R. Ropraz, le dynamique président du cercle, fit une rétrospective des événements survenus durant l'année écoulée et donna connaissance des activités futures. Le cercle organisera le samedi 15 janvier dans cette même salle un



M. et Mme René Ropraz, président du Cercle

super loto. La chorale va démarrer au début janvier. Mr N. Zay, directeur présenti, fit un exposé optimiste sur ses intentions et invita chaleureusement tous les membres et amis à venir grossir les rangs du nouveau chœur mixte.

Cette soirée de fin d'année a été un succès complet pour le Cercle fribourgeois de l'Entre-deux-Lacs. Le comité ainsi que tous les membres qui ont œuvré à l'organisation méritent un coup de chapeau pour tout le dévouement accordé.

Nouvelle rubrique FI

Le puzzle de Fribourg-Illustré

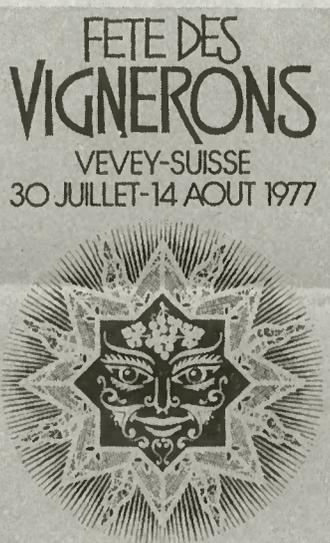
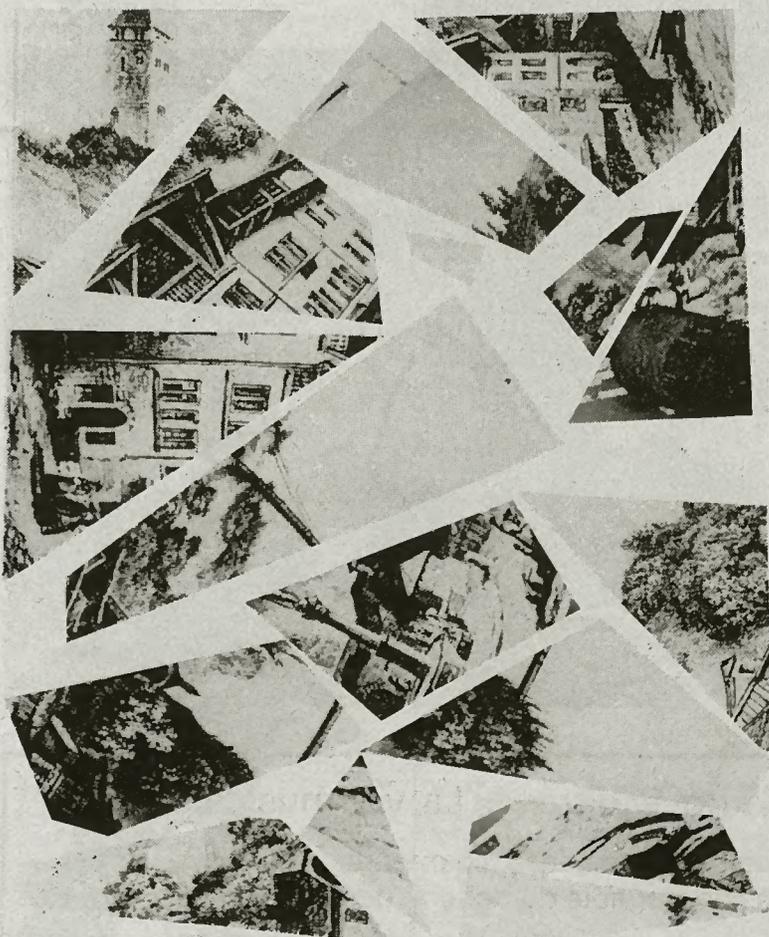
Jouez avec nous

Quand vous aurez réussi à reconstituer cette image, vous aurez certainement le plaisir de nous la faire parvenir en indiquant ce qu'elle représente exactement.

Délai des réponses: 5 février 1977

Un abonnement de trois mois gratuit à «Fribourg-Illustré» sera offert au gagnant désigné par le tirage au sort.

Notre adresse:
«Jouez avec nous»
Rédaction de Fribourg-Illustré
35, rte de la Glâne
1701 Fribourg
Case postale 331



Pas de soucis au sujet de commandes de billets en suspens

Le service de vente des billets de la Fête des Vignerons 1977 a reçu et reçoit couramment de nombreuses demandes de renseignements, voire des répétitions de commandes de billets, de futurs spectateurs inquiets de ne pas avoir reçu de billets après un certain temps.

Le service de vente tient à rassurer le public et à expliquer les causes de ces délais:

Comme la plupart des organismes de la Fête, le service de vente, à dix mois du début des spectacles, fonctionne avec un personnel bénévole, dont une partie travaille à temps partiel. A la fin d'octobre, par exemple, 4000 commandes, représentant quelque 15 000 billets, étaient traitées et prêtes à l'expédition qui se fait quotidiennement au rythme de quelque 150 par jour. Si par ailleurs le bureau de vente est fermé au public deux jours et demi par semaine, c'est pour traiter les commandes écrites qui continuent à arriver quotidiennement. Il se peut que certaines personnes s'inquiètent pour des places dont la réservation est parfaitement en ordre, la seule expédition des billets n'étant pas encore faite. Toutes les commandes étant centralisées dans le même bureau, les meilleures conditions sont offertes pour éviter la perte d'une commande.



Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes

Dans notre prochaine édition et dans chaque numéro de notre megezine, une page sera réservée uniquement à l'activité de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes, laquelle a décidé d'un commun accord avec Fribourg-Illustré, de promouvoir le folklore de notre canton, la danse, le chenson populaire, le petois, le théâtre, les us et coutumes de notre cher pays de Fribourg.

Nous osons espérer que cette nouvelle rubrique bimensuelle rédigée par MM. Gérard Bourquenoud, rédacteur responsable de FI, et Albert Jaquet, président de la FFCC, sera appréciée de tous nos fidèles lecteurs et des amis du costume.

Fribourg-Illustré

Le chœur des Armaillis de la Gruyère



Majorettes de Marly défilant à Fribourg

Spectacle unique à Marly

La troupe des majorettes de Marly, médaille de bronze au Championnat suisse des Majorettes à Montreux en 1976, prépare avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme le 1er Festival suisse des Majorettes, qui aura lieu les 24, 25 et 26 juin prochains, sous un chapiteau de 3 000 places qui sera dressé dans le quartier St-Sébastien à Marly. Un grand loto sera organisé le vendredi soir, tandis que le samedi soir, se déroulera un spectacle unique en Suisse, le gala Annie Cordy vedette française de la chanson qui sera accompagné de Joël Prévost. Ce programme sera complété par les productions des Majorettes de Bellinzone, championnes suisses 1976. Le dimanche matin, une trentaine de troupes provenant de tous les coins de notre pays, animent le podium du chapiteau par leurs productions et leur sourire. L'après-midi, un grand cortège coloré formé d'un millier de filles, conduit par la fanfare «La Géminia», traversera la cité marlynoise.

Vu le succès remporté par Annie Cordy à Middelwil y a deux ans, il est prudent de réserver sa place dès le 31 janvier auprès de Mme Lydia Bercher, Marly, tél. 037/46 58 73.

Le patois: un trésor national

par François Bourguet, Treyvaux

vuiti ma pitita méjon, lè màye è on n'arè prou pièthe in chè terin pri. Lé echebin on bon lyi avu on lèvé in rèkouâ on n'arè bon tzô. In'atindin ouna rèponcha, i vo j'inbranco dza dè dzoulyio è y vindri monbok pòke no j'èlyian prou lathipolè dou.

Adiu. Ton Etienne.

Ouna dèmande in mariâdzo

Ma damejala,

Du la kotiè tin k'on n'idé mè pâchè pè la titha. Lé bin moujà è totè chouârtè è mè chu dèchidâ a vo j'èkrirè. Chu dza on piti bokon viljo ma pâ tan, è m'innoulyio dè «rèchtâ» cholè kemin on n'ermite, di dzoua ke lè i atrapo mô a la titha, mè krèlyio ke kè la solitude, ke pèjè chu mè chervelè. Mè krèlyio ke che l'avé ouna galéja fémala elintoua dè mè, ly oudrè mi. Tenkora ke mè krèlyié ke nion mè volè, ma l'avé djémé moujà è vo. A fouârthè mè kroji la titha, lé trovâ la galéja ke vudrè bin avè po fèrée ma popote. Lè po chin ke vo j'èknjo po vo dèmandâ che vo volè on n'omo, che vo j'in volè on, lè mè ke vo fudrè prindre; y volè dza vo j'èkrirè ané, ma ma tchivra volè tzevriyi mè falyiè don la vouèrdâ, la fée on bok è i medzè bin. I vudrè bin alâ ver vo, ma oujo pâ, vo fudrè m'èkrirè è mè dre ken vo porè vini vèrè mè po

Kotiè dicton dè Jévié Brodâ chu le mariâdzo.

Mâria tè, mâria-tè pô. Dyâblyo yon tzankro l'ôtro.

Ly a tiè lè to fou è lè to fin ke chè mârion pâ.

N'in da po ti è po totè.

Lè fèmalè è lè tzavô châvon pâ yô lè lou othô.

Po chavè chin ke lè tyè dè vivre fô avi jâ duvè féné oune tchivra è on forni dè fè. Yondèperdu, dji dè rètrovâ, chon fiè on kou dè pi e ouna bàja n'in chô dji.

Le manâdzo lè kemin ouna dzenilyire, hou ke chon dedin, vudran bin ithre fro, è ou ke chon fro vudran bin ithre dedin. Lè j'omo vudran ke lè fèmalè chèlyian kemin lè j'armanè, lon puèchè tzandji ti lè j'an.

Lè j'omo chon kemin lè tchivrè n'ânon rintie chin ke l'an dou mô d'avè.

Muri, lè la dérire pouta fâcha k'on fâ.

Po nuri on tzahyâ n'in fô chate.

Lè pâ lè grô ke fan to, chinchin lè piti l'aron tru bon tin.

Premi a trâblyâ, dèri ou travô.

Fô tiè mariâ ouna kojamdère por alâ

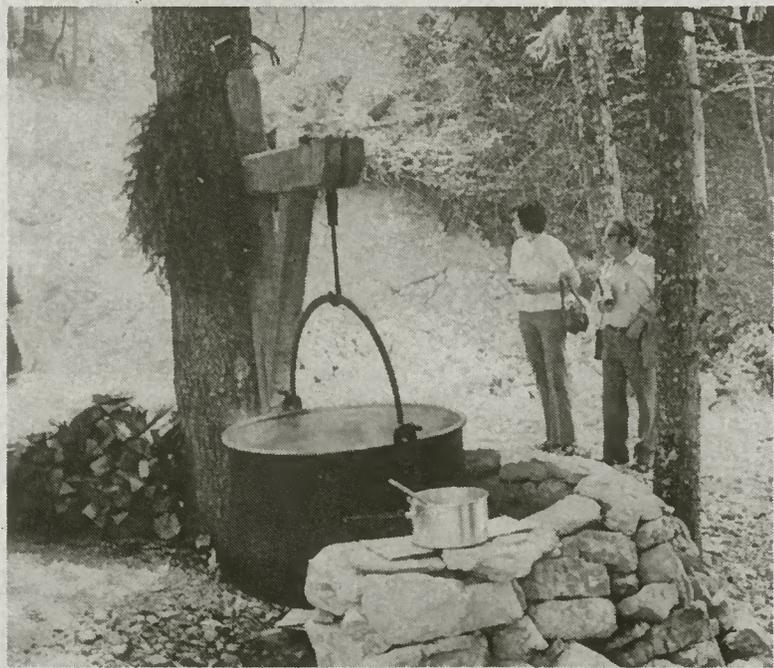
kandeelyâ.

è on réjan po krévâ dè fan...

Fô pâ atzetâ on pouè dè lètié, nè mariâ ouna filye dè karbatie On fouârthè pâ on n'âno a bèrè kan la pâ chè.

Une image bien de chez nous

Photo FI



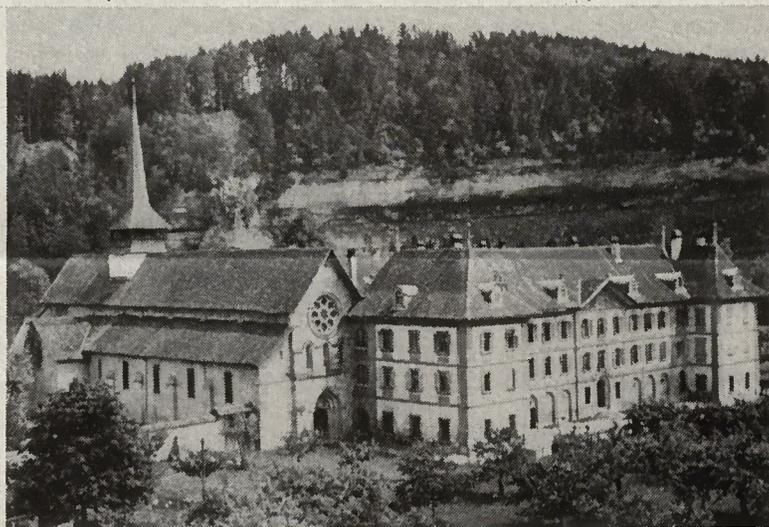
Souscrivez un abonnement à Fribourg-Illustré — La vie musicale

Le magazine préféré des jeunes et des moins jeunes, des chanteurs, musiciens, écrivains, du costume et des coutumes, des Fribourgeois du dehors, des majorettes.

EDITORIAL

L'EDUCATION MUSICALE A L'ECOLE NORMALE (II)

Avant de parler de ce qui se passe aujourd'hui dans nos Ecoles normales, nous avons demandé à un ancien, excellent musicien, ex-directeur de Céciliennes, et encore aujourd'hui compositeur, M. **Fernand Mauron**, de nous rappeler ses souvenirs. Nous l'en remercions chaleureusement. Les temps ont bien changé. Mais certaines choses demeurent, entre autres la bonne volonté et l'enthousiasme. P.K.



Hauterive!

Aujourd'hui, un couvent; hier, l'Ecole normale des instituteurs. En face, un rocher couronné de sapins; derrière, les flancs herbeux ou boisés d'un ravin; en bas, tout au fond, en champ clos, quelques bâtiments dans un méandre de la Sarine. Le souvenir qui

m'en reste: l'aspect hivernal d'une falaise de glace.

A Hauterive, les études étaient sérieuses et ouvraient de nombreuses carrières. Pour se faire une idée de cet internat, en ce premier quart de siècle, il est nécessaire d'en présenter quelques enseignants les plus figuratifs; M. l'abbé Dessibourg, directeur, partisan convaincu d'une discipline stricte

et monacale (Une visite des parents une fois par trimestre, au plus); Mgr. Dévaud, d'humeur chagrine, porteur d'une souffle universitaire; M. Berset, un saint homme qui ne voyageait qu'à pied ressassant d'interminables chapelets; M. Berchier, maître de dessin, qui s'aventurait parfois à quelques traits vaguement gaillards (à ses risques et périls); M. Max Aebischer, professeur de mathématiques et de sciences, tigre le matin, pitre l'après-midi, clair, efficace, auquel on avait même confié un enseignement intérimaire de l'orgue avant l'arrivée de M. Kathriner; enfin l'abbé Bovet, maître de chant, adulé, admiré, adoré par une jeunesse qui, par lui, découvrait des horizons nouveaux; Neuchâtel, Aigle, Lausanne, Genève, qui s'ouvraient aux œuvres du Maître et que les milieux populaires accueillaient avec enthousiasme, acclamant autant et peut-être plus le tribun que l'artiste. L'abbé Bovet en parlait d'abondance à ses élèves subjugués. Deux enseignants se partageaient le programme de musique: le chant, la méthodologie et la grammaire (soffège) incombaient à l'abbé Bovet; le piano et l'orgue revenaient à M. Leo Kathriner. L'étude de la musique vocale et instrumentale

*Pour que vos affaires aussi
soient empreintes de l'har-
monie la plus pure...*



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein



Rue de Romont 35

Tél. 81 11 81

FRIBOURG

BULLE

MORAT

Télévision - RADIO
Disques
Concessionnaire téléphone

Rauber

Pérolles 11 & 13 - Fribourg
Tél. 22 28 29

Pianos et tous autres instruments
**E. JACCOUD
STUDIO 32**

Nouveau local d'exposition plus grand choix
Tél. 037/22 09 15
Bd de Pérolles 32 Fribourg

Studio HI-FI
J.-P. PAILLARD

Rue de Romont 11 Fribourg

Regis Mauron
Atelier mécanique
Réparations en tous genres

Tél. 037/77 21 71
1566 Saint-Aubin

Salon Annelise chez Gaby
avec Kerastase vos cheveux se laissent aller à la vraie beauté.

Tél. 037/77 14 00
1566 Saint-Aubin

Marcel Carrel
Tailleur - Confection
Trousseaux - Rideaux

Tél. 037/77 11 60
1566 Saint-Aubin

Boulangerie-Pâtisserie
M. Guerry
Alimentation
Spécialités de desserts glacés
Pièces montées.

Tél. 037/77 11 93
1566 Saint-Aubin

Claude Collomb
Menuiserie en bâtiment
Agencement de cuisine

Tél. 037/77 11 95
1566 Saint-Aubin

était obligatoire, et quand on sait, qu'à cette époque, l'Ecole normale comptait jusqu'à cent vingt élèves, on voit immédiatement à quels problèmes se heurtaient les maîtres responsables et quelles tentations étaient les leurs.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que l'enseignement de la musique était soumis à de fortes pressions venues du clergé et des paroisses, pour qui le souci du bon fonctionnement des chorales d'église passait avant les intérêts scolaires, si bien que l'on a vu des instituteurs s'échiner aux dépens de leur santé pour que brille une chorale rurale et négliger l'enseignement du chant à l'école; celle-ci étant pourtant l'avenir de celle-là.

Pour l'étude de la grammaire musicale, les Normaliens étaient munis d'un «Solfège» ni meilleur ni moindre que ce que l'on proposait à l'époque; et mis à part quelques préjugés qui ont la vie dure encore aujourd'hui, il était valable et largement suffisant pour le savoir théorique et pratique des intervalles musicaux, la connaissance des mesures et des rythmes, au moins quant à leur rudiments, les étudiants ne se destinant pas à la direction d'ensembles prestigieux. Et s'il arrivait à l'abbé Bovet de «sécher» bien involontairement une heure de cours par la faute de ses admirateurs du dehors, le manuel, simple et progressif, permettait un self-travail en commun, le plus âgé ou le plus capable prenant la responsabilité de la leçon et des exercices.

Sous le titre «Méthodologie», aucun programme précis. On y parlait chant et musique, comportement du directeur et des chantres à la tribune, choix des partitions, direction des sociétés, conseils de tous ordres. N'accordez



1940: Dernière volée de l'Ecole normale de Hauterive

pas de solos à l'église, recommandait l'abbé Bovet; ils détiennent en puissance tout une somme d'ennuis prêts à se répercuter sur l'activité professionnelle de l'instituteur.

Cours de méthodologie! Qu'on me permette une anecdote. Aux examens annuels de l'Ecole, on attribuait régulièrement à la classe de musique, un «expert» aussi bienveillant qu'incompétent ce qui vexait et agaçaient l'abbé Bovet. L'enseignement théorique passait mal, trop fragmenté, trop abstrait; il survolait la majorité des élèves qui lui refusaient concentration et intérêt. Quarte juste, quarte augmentée, quinte juste, quinte diminuée; quel sujet de confusions! Et quand, malgré toutes les mises en garde du maître, le potache qu'il fallait était interrogé, la question traîtresse sur quatrièmes et quintes survenait. Le gars se fourvoyait, «l'expert» approuvait, et l'abbé jubilait.

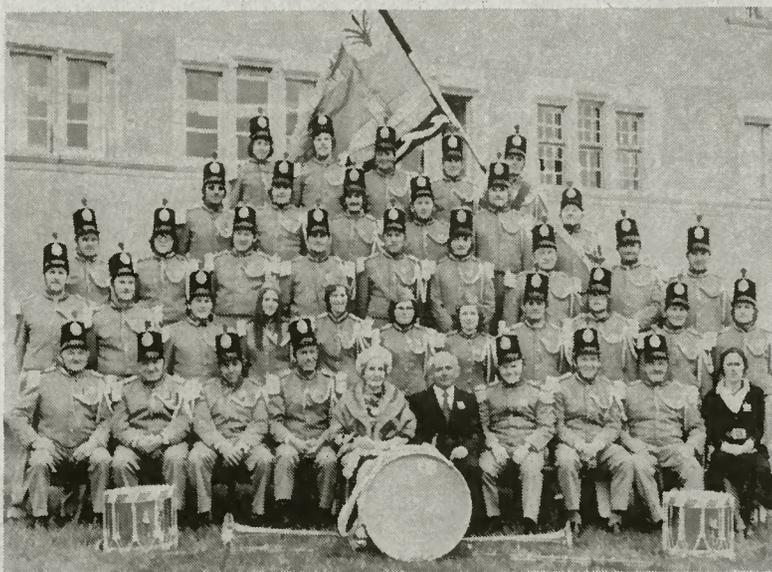
Pourtant, ce cours, ramené aux dimensions d'une popote de chorale, aurait pu s'orienter vers des sommets plus élevés et au bout du compte, tout aussi utiles. Et c'est bien ce que pensent certains anciens que l'âge condamne aux pantoufles. Toute la musique chorale, religieuse ou profane, que nous avons étudiée, chantée et souvent patiemment recopiée, portait toujours la même signature d'origine. Aucune incursion parmi les œuvres des musiciens suisses ou étrangers. Pour nous, la musique, c'était l'abbé Bovet; nous n'en soupçonnions pas d'autre. (La radio naissait à peine) Même attitude en ce qui concerne la musique ancienne qui n'avait aucun droit de cité; ni messes ni motets; tout au plus la mention de quelques titres surprenants: «Messe ma Mie embrasse-moi» servait à la discréditer.

(A suivre)

Fernand Mauron

NOS MUSIQUES

«La Cécilia» St-Aubin



Bénédition du drapeau en avril 1975

Photo Beutler, Payerne

En l'an 1915, 15 hommes sous la baguette avisée et volontaire de M. Antoine Favre, premier directeur, fondaient la société de musique «La Cécilia». De ces vaillants membres, trois sont encore parmi nous: Messieurs Ernest Décloux, Robert Verdon et Paul Ramuz.

A ce nouvel ensemble enthousiaste, il manquait un emblème qui fut réalisé trois ans plus tard, en 1925, la société

avait acquis un certain succès puisque l'effectif avait doublé et demandait son entrée dans le giron broyard. Depuis cette date-là, ponctuellement, elle prit part à toutes les fêtes de musique de celui-ci.

Cette même année, grâce à la générosité des St-Aubinois, la sté fit l'acquisition de ses premiers uniformes, rachetés à la Lyre de la Chaux-de-Fonds. En 1969, un comité ad hoc, présidé par M.

Henri Verdon, décida l'achat d'un nouvel habillement. En effet, les responsables n'ont pas craint de remettre en évidence les uniformes sous lesquels nos ancêtres des régiments suisses au service de l'étranger se sont couverts de gloire. Ces équipements, aux couleurs voyantes et flatteuses, ont été redessinés par Yoki, peintre fribourgeois bien connu, ceci en se basant sur l'uniforme que portait le dernier régiment du canton de Fribourg au service du roi de Naples en 1854.

En 1953, sous la direction de M. Emile Favre, fils d'Antoine, la société remporta des lauriers d'or à la fête fédérale des musiques à Fribourg; elle participa également à toutes les fêtes cantonales ainsi qu'à la dernière à Romont, sous la baguette de M. Francis Favre petit-fils d'Antoine, premier directeur.

Au mois d'avril 1975, pour son 60e anniversaire d'une activité ininterrompue, «La Cécilia» fit bénir un nouveau drapeau qui fut étreint par la marraine Mlle Marguerite Favre et le parrain M. Paul Rossier, syndic. A cette grande Fête participait également Mme Alice Cantin de Vallon, marraine de notre ancien drapeau.

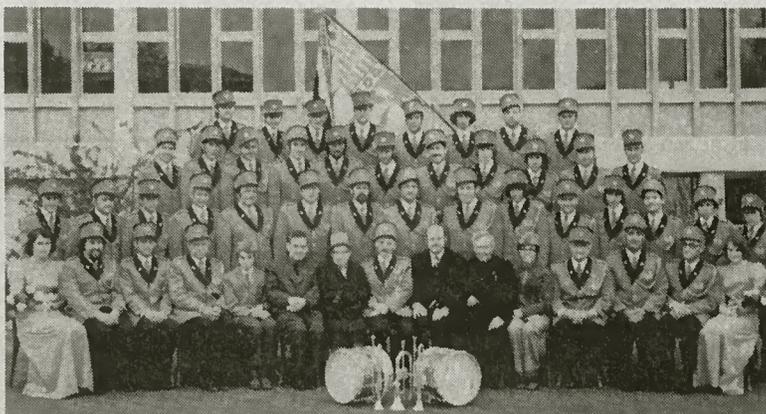
En mai 1976, les musiciens entourés des autorités et de toute la population du village accueillirent pour la 3e fois les fanfares broyades. Cette belle journée se déroula sous le signe de l'amitié et de l'harmonie. Présidé par M. Marcel Messerli, «La Cécilia», compte actuellement 38 membres actifs et 18 élèves.

La fanfare paroissiale «L'UNION» de Cugy-Vesin est née le 20 décembre 1941 grâce à M. Joseph Catillaz, ancien député et syndic qui, déjà depuis fort longtemps, caressait l'espoir de fonder une fanfare au sein de la paroisse, et qui prit l'heureuse initiative de convoquer les intéressés au projet.

C'est ainsi que 80 personnes enthousiastes, assemblées pour-informations dans la salle de l'école, répondirent à son appel.

La première assemblée statutaire s'est déroulée en présence de 48 membres, et au cours de laquelle l'initiateur M. Joseph Catillaz fut nommé par acclamations premier président, tandis que M. Bernard Chenaux professeur de musiques à Estavayer-le-Lac acceptait d'assurer la direction musicale. Aujourd'hui encore, «L'Union» est reconnaissante envers M. Bernard Chenaux qui a non seulement formé les premiers musiciens en leur apprenant la technique instrumentale et l'élémentaire des branches théoriques, mais qui a surtout su créer un sain climat; un fort esprit de camaraderie tout comme un noyau d'hommes unis malgré les inévitables difficultés des débûts qui ont eu nom la mobilisation; les longues périodes de service militaire; les difficultés financières; les départs; les échecs et les critiques. C'est ainsi que trois ans plus tard, soit lors de l'assemblé du 8 janvier 1944, 15 membres seulement étaient encore présents, mais à qui il y a lieu aujourd'hui de rendre un vibrant hommage pour leur ténacité, leur persévérance et leur foi dans un bel idéal. Deux membres de cette souche sont encore actifs: M. Philippe Grognoz, de Vesin, ainsi que M. Henri Grandgirard, président de paroisse, de Cugy.

En 1947, la société adhère dans le giron des sociétés broyardes et depuis, participe chaque année aux concerts donnés à l'occasion de la réunion des sociétés formant le giron. Elle participe également à plusieurs fêtes cantonales, notamment à Estavayer-le-Lac en 1950; à Morat en 1956; à Fribourg en 1960; à Bulle en 1964; à Guin en 1970; et à Romont en 1975; Le 10 juillet 1963 «L'Union» est choisie pour participer à la Fête fédérale réunissant l'élite des Harmonies et Fanfares suisses à Fribourg.



Inauguration des uniformes: 11 mai 1975

Son premier drapeau fut béni le 9 juillet 1950. Le 24 mai 1953 voit l'inauguration de nouveaux uniformes tandis que les actuels datent du 11 mai 1975.

La société a été dirigée successivement par M. Bernard Chenaux, de 1941 à 1947; Norbert Moret, de 1947 à 1950; Michel Ayer, de 1950 à 1957; André Loutan, de 1957 à 1974; et depuis lors, elle est placée sous la dynamique ba-

quette de M. Pierre Oulevey. Au cours de son histoire, elle a également du compter sur des présidents combien dévoués: au fondateur M. Joseph Catillaz, a succédé M. Joseph Grandgirard en 1947; M. Pierre Pessina en 1953; M. Louis Bersier de Vesin en 1957; M. Henri Grandgirard en 1961 et dès 1966 M. Alexis Bersier.

La fanfare paroissiale «L'Union» se compose actuellement de 48 membres dont 9 tambours dirigés par M. Jean-Pierre Bersier également excellent tambour-militaire.

Le comité actuel se compose du directeur M. Pierre Oulevey; du président M. Alexis Bersier; du vice-président M. Adolphe Borgognon; du caissier M. Marcel Bersier; du secrétaire M. Willy Glardon ainsi que des membres MM. Roger Berset, Jean-Pierre Bersier et Pierre-Michel Bersier.

WG/AB

NOUVELLES DE NOTRE CONSERVATOIRE

Cours de direction chorale organisé par le Conservatoire de Fribourg

Directeur et responsable du cours: André Ducret, professeur
Collaborateurs: Jean Balissat, professeur, et Jean-Michel Hayoz, directeur.



André Ducret et le Chœur des XVI

A qui est destiné le cours?

Un tel cours intéressera aussi bien ceux qui désirent s'initier à la direction chorale que ceux qui souhaitent se perfectionner en ce domaine. Ceux qui veulent s'initier à cet art disposent bien entendu déjà de notions élémentaires musicales et vocales (ils se débrouillent en solfège; ils chantent eux-mêmes; sans être parfaitement maîtres de la technique, ils savent au moins qu'il y a une technique de la voix humaine). Ils ont avant tout le souci de rendre service et

de faire progresser la culture chorale jusque dans les coins reculés et apparemment ingrats du canton tout entier. (Ce n'est pas l'idée de parader devant un chœur qui les pousse à fréquenter le cours projeté).

Ceux qui souhaitent se perfectionner, ce sont ceux des musiciens qui ont déjà une certaine pratique de la direction chorale, mais veulent rafraîchir ou approfondir leurs connaissances musicales. L'un des buts du cours est d'ouvrir des horizons au-delà de la musique

Selon programme suivant:

- 1) 21.1.77 Prise de contact - exercices de base
- 2) 28.1.77 La voix
- 3) 11.2.77 Application pratique avec des enfants (groupe de Ste-Thérèse et enfants des écoles)
- 4) 18.2.77 Principales difficultés rythmiques
- 5) 4.3.77 Direction et harmonie
- 6) 11.3.77 Les nuances
- 7) 25.3.77 Direction et polyphonie
- 8) 1.4.77 Application pratique avec un chœur mixte (Chœur des XVI)
- 9) 22.4.77 Comment monter une pièce
- 10) 29.4.77 Choix du répertoire
- 11) 13.5.77 Quelques problèmes particuliers (solfège, play-back, etc)
- 12) 20.5.77 Séance «Fourre-Tout»

chorale et folklorique. En effet, l'univers culturel de nombreux chefs de chœur est hélas trop souvent borné par une grave ignorance de ce que sont les vrais grands compositeurs et surtout par une terrible incuriosité. Ils sont des spécialistes d'un genre musical particulier. Il est bon d'essayer d'en faire des «généralistes»; leur spécialisation aura tout à y gagner.

Jean-Michel Hayoz
Directeur du Conservatoire
de Fribourg



Simon Bersier
Toutes assurances

Agent principal
de la Fribourgeoise

1482 Cugy Tél. 037/61 40 68



Café de la Gare

Menu, petite carte

Salles pour sociétés
et banquets

Fam. J. Prahin-Moura
1482 Cugy Tél. 037/61 40 04



Sulpice Maendly

Entreprise de
menuiserie
en bâtiment

Devis sans engagement

1482 Vesin Tél. 037/65 11 81



Café de l'Etoile

Plat du jour

Spécialités:
Cassoulet Toulousain
Confit d'oie

Fam. Roggo-Cerchi
1482 Vesin Tél. 037/65 10 35



Louis Veth

Chaussures

Réparations

1482 Vesin Tél. 037/65 12 20



Francis Savary

Transports

Location de machines
de terrassements

1482 Vesin Tél. 037/65 12 19



Willy Hänni

Forge, serrurerie

Machines agricoles

1482 Vesin Tél. 037/65 10 48



Jean Antolini

Garage-Carrosserie
de la Croisée

Agence Simca

Tél. 037/65 11 47

1482 Vesin-Montet

La Fédération fribourgeoise
du Costume et des Coutu-
mes à l'Université populaire

deuxième trimestre:

3 février et 10 février 1977
**LE CHANT POPULAIRE
FRIBOURGEOIS**

Conférence par M. Francis
Chappuis, professeur, ancien
président cantonal

17 février et 24 février 1977

**LA DANSE POPULAIRE ET
SES ASPECTS DANS LE
CANTON DE FRIBOURG**

Conférence par M. Dr. Cyrill
Renz, moniteur cantonal de
danses populaires.

Demande de cartes d'inscrip-
tion et renseignements:

Université populaire
Case postale 915
1701 Fribourg

Dimanche 23 janvier 1977,

AULA DE L'UNIVERSITE

à 16 heures

LE CHOEUR SYMPHONIQUE
de la Cathédrale de Fribourg
chante:

LA CREATION

oratorio de Joseph Haydn

Solistes: Karin Rosat
Charles Jauquier
Michel Brodard

**L'Orchestre symphonique
de Berne**

150 exécutants

Direction: Pierre Kaelin

Retenez vos places à l'Office
du Tourisme, Fribourg
Tél. 037/22 61 85

En avant-première, le même
concert à lieu à **Domdidier** le
samedi 22 janvier 1977
à 20 h.15

Samedi 29 janvier 1977

A l'Aula de l'Université de
Fribourg

**GRAND CONCERT DE GALA
DE «LA CONCORDIA»**

Corps de musique officiel de la
Ville de Fribourg.

Direction Daniel Delisle

avec la participation de la
fanfare des Cadets de Fri-
bourg.

Direction Hubert Bertschy

**SOCIETES DE MUSIQUE ET
DE CHANT**

de tout le canton, faites-
nous parvenir la date de
votre concert annuel et des
manifestations prévues en
1977.

NOS CHANTEURS

Marc Oliver



Nouveau venu dans le métier; né à Fri-
bourg le 8 août 1955, Jean-Marc Krat-
tinger, alias **MARC OLIVIER** avoue
sans fausse modestie avoir de tout
temps préféré la chanson aux études:

Ayant tenté sa chance à Paris d'où il
revient avec un bilan plutôt négatif,
Marc Oliver rencontre à Genève un
spécialiste du show business qui de-
vient son producteur. C'est ainsi qu'il
entre en relation avec divers auteurs et
compositeurs; sélectionne des chan-
sons en rapport avec son goût et son
tempérament et, en collaboration avec

Johnny Roulet et Crescens Alvino, réa-
lise à fin 1975 un premier disque (Bar-
clay) sur lequel sont gravées deux
chansons considérées comme «carte
de visite» et intitulées: «Météo rock» et
«Le Jour se meurt».

Marc Oliver joue de la guitare et du
piano; parle indifféremment le français
et l'allemand, et a l'ambition de pour-
suivre sa carrière le mieux et le plus
longtemps possible.

VM

UNE MUSIQUE SUISSE EST-ELLE POSSIBLE?

Le point de vue de Jean Daetwyler
(suite et fin)

Refuser son ascendance, son origine,
c'est écrire des œuvres qui n'ont plus
de chaleur, plus de couleur, plus de
saveur, c'est tomber dans un intellec-
tualisme stérile et froid qui n'émeut
plus ses semblables.

C'est bien cela, la marque principale
d'un art dit «moderne». Les artistes ont
perdu leur personnalité au bénéfice
d'une technique plus ou moins interna-
tionale qui a balayé toutes les caracté-
ristiques qui différencient les hommes.
Que l'on se promène à Hambourg, à
Paris, à Milan, à Athènes, ce sont les
mêmes gratte-ciel fonctionnels, les
mêmes cité-dortoirs, les mêmes bi-
don-villes. Lors de la floraison et de la
période exclusive de la peinture ab-
straite, c'étaient les mêmes expositions,
tournant vers un académisme mono-
tone et plat. Quant à la musique, elle se
débattait dans un dodécaphonisme os-
cillant entre l'agressivité gratuite et le
sirupeux. Etrange fabrication sonore où
l'on s'aperçut un jour que les disciples
(Alban Berg et Webern) avaient plus de
talent que l'inventeur du système:
Schoenberg. Après quelques sursauts
d'atonalisme, de polytonalité et de mu-
sique aléatoire, tout cela s'est enlisé
dans une foule de petites chapelles qui
s'encensent ou se démolissent récipro-
quement, sans grand profit pour l'art
musical. On assiste à des premières au-
ditions qui sont en même temps les
dernières, et on passe à d'autres essais
aussi éphémères qu'inutiles. La mode,
c'est ce qui se démode, disait Chanel...

C'est ainsi que les compositeurs ont
perdu leur identité et se sont noyés
dans une foule anonyme et flasque.
Puis ils s'étonnent que, depuis cin-
quante ans, les mélomanes désertent
les salles de concert quand l'orchestre
s'attaque à une œuvre contemporaine
où l'essentiel de l'expression musicale
consiste à taper avec un archet sur un
violon à l'envers ou à frapper avec la
paume de la main sur l'embouchure
d'un trombone. Cela, paraît-il, c'est le
langage universel qui permet le dialo-
gue sur le plan mondial...

Dans tout cela, que devient l'homme?
Que deviennent ses impulsions, ses dé-



sirs, ses joies, ses peines? Où palpiter
encore le rythme d'un cœur, la vie de
l'esprit, l'attachement à la terre natale?
Cet académisme vide, ces bruitages la-
borieux, que représentent-ils au juste?
Quel est l'écrivain romand qui a franchi
les frontières, dont on parle dans la
France voisine? C'est Ramuz, le plus
vrai, le plus local, le plus authentique
poète qui a écrit «Derborence», «Raison
d'être», «Le Grand Printemps», «Saluta-
tions paysannes», «Questions» et
«Taille de l'homme». Et quel peintre a
suggéré notre pays avec le plus de
force? C'est Hodler, qui donne l'im-
pression que nos montagnes sortent de
terre et sont construites comme des
cathédrales. Ni l'un ni l'autre n'ont
éprouvé le besoin de faire appel à un
internationalisme de pacotille et à un
mondialisme en carton-pâte!
Quand à Honegger, pour parler des mu-
siciens, on retrouve chez lui cette solide
charpente, cette santé, cette carrure
typiquement helvétique, alors qu'il est
né au Havre et qu'il a vécu à Paris. Bel
exemple de l'empreinte de l'héritage!
Frank Martin, lui aussi, est Genevois

dans le meilleur sens du terme, avec sa
précision, son introspection, ses re-
cherches méticuleuses, son sens aigu
des sonorités les plus subtiles.

La musique suisse, sur un plan supé-
rieur, ce n'est pas une harmonisation
sophistiquée des mélodies cantonales,
ce n'est pas une restitution plus ou
moins fidèle de notre passé, c'est un
état d'esprit, c'est une prise de con-
science de notre identité.

Tant que nos compositeurs cherche-
ront dans l'imitation d'un art interna-
tional la source de leur inspiration, ils ne
seront jamais qu'un visage sans
expression perdu dans une foule sans
âme.

C'est dans le contact avec la nature, cet
humble dialogue avec ce qui nous en-
tourne, c'est dans la diversité des paysa-
ges familiaux et dans la recherche de
soi-même que l'on trouve cette voix qui
exprime, avec un accent personnel, ce
qu'il y a de plus vrai au fond de l'âme de
chaque homme.

Jean Daetwyler

**SOCIETES AFFILIEES A LA FEDERATION FRIBOURGEOISE DU
COSTUME ET DES COUTUMES PARTICIPEZ A LA
SOIREE RECREATIVE ET FAMILIERE DU 12 FEVRIER 1977, A
L'HOTEL DE LA GARE, GUIN (DÜDINGEN)**

Pour assurer la pérennité de nos fanfares

Actuellement, le grand souci des fanfares n'est pas seulement de cultiver le goût de la musique, de parfaire la qualité musicale, mais bien aussi d'assurer la pérennité de la société. Là est bien la pierre où s'achoppent la plupart de nos fanfares de nos villes et villages.

Il est important d'intéresser les jeunes assez tôt à l'art difficile de la musique instrumentale et de leur faire goûter les joies que l'un et l'autre procurent avant qu'ils ne s'engagent dans tout autre groupement. Devenu adulte, l'adolescent prendra conscience qu'il est possible de faire partie à la fois d'une société musicale et d'un groupement sportif. La musique élève l'âme, le sport

affermit l'équilibre corporel, il en résulte donc un développement harmonieux de l'individu.

Au cours de ces dernières années, le recrutement de jeunes musiciens et jeunes musiciennes s'est avéré fructueux. Bon nombre de directeurs de fanfares ont pris à cœur leur tâche d'enseignant de musique instrumentale en inculquant aux jeunes (garçons et filles), la joie de jouer avec un instrument, le goût des belles harmonies, l'art de faire vibrer le cœur de la jeunesse. Et cela, les responsables de nos sociétés culturelles au pays de Fribourg l'ont compris.

FI

De jeunes musiciens du Collège St. Michel, à Fribourg



A l'heure de la récréation



Dans la cour d'école d'un village fribourgeois. Il est 15 h.15. Brouhaha. Au vestiaire, une institutrice aide Françoise, cinq ans et demi, à lacer ses chaussures. Philippe, six ans, s'embrouille avec les manches de sa veste. Josiane, quatre ans, coince la fermeture-éclair de son blouson. En voyant cela, l'éducatrice maudit la savante inadaptation de ces vêtements. Il y a encore d'autres doléances: durant la récréation en plein air, la plupart des enfants sont habillés la même chose qu'en classe. Dans des locaux parfois surchauffés, certains gardent des boots de caoutchouc toute une journée et transpirent.

Une jeune puéricultrice se débat avec les bretelles retenant le jean d'un garçon. Les uns sont sanglés dans de grosses

ceintures, d'autres n'ont pas de quoi tenir leur pantalon. Une salopette serait souvent plus pratique! Une institutrice du district de la Sarine citait le cas d'une petite fille perchée sur ses sabots ne pouvant se déplacer qu'avec difficulté avec sa jupe longue fermière. Elle ne comprenait pas les parents qui, pourtant, étaient jeunes.

Les enfants très tôt expriment leur goût. Le jean plaît beaucoup aux filles, cela leur permet de remuer et d'être à l'aise. Quant aux robes, elles ne donnent pas satisfaction, à moins qu'elles soient romantiques. Les plus grands refusent ce qu'ils appellent un ensemble préfabriqué. Les petits, eux, réclament des tissus au contact doux. Chaque saison, la mode s'efface. Voilà le problème de beaucoup de jeunes.

Y avez-vous pensé ?

Un abonnement d'un an au Fribourg-Illustré est le plus beau cadeau que vous pouvez offrir à un parent ou un ami intime. Il suffit de découper le talon ci-dessous et l'expédier à l'adresse suivante:

FRIBOURG-ILLUSTRE, Service des abonnements, route de la Glâne 35, 1700 Fribourg.

Offert par :

Nom	Prénom
Rue	Localité

Bénéficiaire :

Nom	Prénom
Rue	Localité

FRIBOURG - ILLUSTRE
MAGAZINE BIMENSUEL
PARAISANT LE PREMIER
ET LE TROISIEME MERCREDI
DE CHAQUE MOIS

Le renouvellement de votre abonnement à Fribourg-Illustré est non seulement une preuve d'attachement à notre magazine, mais un encouragement pour la rédaction de toujours mieux vous servir sur le plan culturel, sportif et récréatif.

L'abonnement pour 1977 ne coûte que Fr. 38.70



110
correspondants
d'épargne

Banque de l'Etat de Fribourg

Place Notre-Dame Fribourg

Garantie de l'Etat

et ses agences à:

Pérolles, St-Pierre et au Schœnberg à Fribourg - Attalens
- Avry-centre - Bulle - Broc - Châtel-St-Denis - Chiètres
- Courtepin - Domdidier - Estavayer-le-Lac - Farvagny-le-Grand - Flamatt - Gruyères - Guin - Les Paccots -
Morat - Romont - Tavel

L'artisanat au pays de Fribourg

Bulle

Atelier - Echoppe «Les Artisanes»

L'artisanat au pays de Fribourg, nous le retrouvons aujourd'hui, s'il faut en croire le nombre de jeunes et même de moins jeunes qui se lancent depuis quelques mois dans ce genre d'activité. Volonté sans doute d'échapper aux contraintes abusives d'une civilisation dominée par la machine, désir de se libérer des servitudes collectives par l'artisanat individuel, autre signe vivace de l'air du temps.

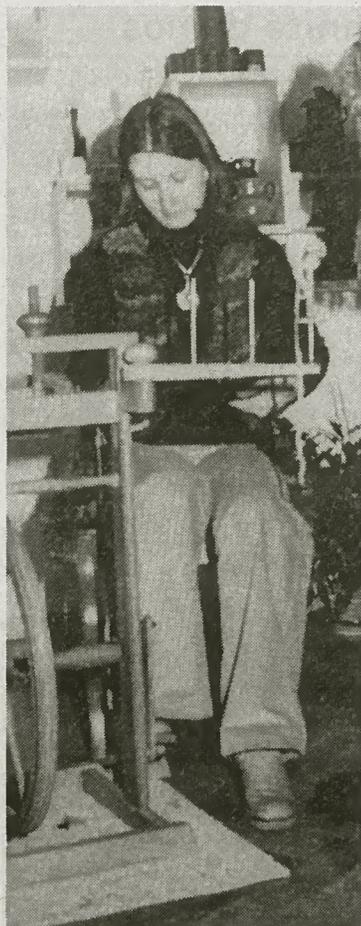
Arrêtons-nous, le temps de découvrir au numéro 36 de la rue de Gruyères, à Bulle, l'atelier - Echoppe de Annemarie Murith et Geneviève Pasquier, deux jeunes femmes qui, au hasard d'une rencontre, ont fait coïncider leurs idées. Chacune à son foyer, mais il manquait

quelque chose dans leur vie de chaque jour: ce contact avec le monde. Occuper ses loisirs en pratiquant un artisanat, n'est-ce pas là le plus beau présent?

Annemarie Murith a commencé à filer la laine il y a un peu plus d'une année. L'été passé, chaque jeudi, elle était au marché folklorique avec son rouet. Il en fut de même pour Geneviève Pasquier qui elle aussi sentait le besoin de créer quelque chose de vrai, de beau avec la ferme volonté de faire renaître un artisanat oublié.

Dans leur atelier de la rue de Gruyères, ces deux artisanes filent la laine et font des tricots selon le désir des clients. Pour assurer un produit de qualité, elles n'hésitent pas à se rendre dans les foires aux moutons pour choisir elles-mêmes à la source la laine qui leur est nécessaire. Ce qui est très enrichissant aussi, c'est que dans cet atelier-échoppe, le public a la possibilité

Les artisanes dans leur atelier-échoppe de Bulle



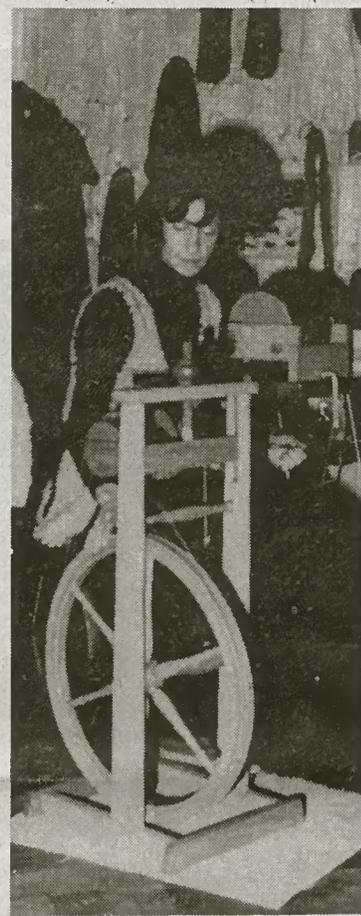
Annemarie Murith filant la laine

de voir travailler Annemarie Murith et Geneviève Pasquier. Autre reflet vibrant d'un passé lointain, ces tricots en laine pure qui nous apportent le message d'une éclatante civilisation. En permanence, une exposition toujours renouvelée de peintures et de poteries, qui complète agréablement l'artisanat de ces deux gruériennes. Leur goût à filer la laine en est un témoignage tangible.

En vérité, l'artisanat n'est pas un refuge, c'est recréer à partir d'une volonté personnelle précise, un métier dont le but principal n'est pas d'accumuler un petit pécule pourtant bienvenu, mais surtout d'occuper ses loisirs en créant quelque chose de vrai, spontané, sans folklore, qui facilite la recherche d'un dialogue chaleureux, pudique, entre les créatrices et leurs œuvres...

(Texte et photos G. Bourquenoud - FI)

Geneviève Pasquier traitant la laine



Romanens

Une médaille «Bene Merenti»

La paroisse de Sâles a fêté récemment un nouveau médaillé «Bene Merenti», M. Laurent Frossard, ancien député, syndic de Romanens. Célébrée par l'abbé Jean-Marie Pesquier, supérieur au Grand Séminaire de Fribourg, la messe était rehaussée par les productions du chœur-mixte «La Concorde». Le titulaire de la distinction papale a chanté durant quarante-cinq ans à la tribune de l'église de Sâles. Plusieurs personnalités prirent également la parole au cours du repas qui suivit la cérémonie, pour féliciter ce chantre méritant.

A notre tour, nous adressons nos vives félicitations à M. Laurent Frossard.

Photo Seydoux, Bulle



Fribourg Illustré
LA VIE MUSICALE

est votre magazine préféré

parce qu'il est l'organe d'information des écrivains fribourgeois,
parce qu'il vous offre chaque quinzaine un cahier sur la vie musicale dans le canton,
parce qu'il est l'organe d'information des Majorettes,
parce qu'il est l'organe officiel des Fribourgeois du dehors,
parce qu'il donne un reflet des manifestations et de la vie du canton,

parce qu'il consacre de la place aux jeunes et au sport,
parce qu'il est le guide gastronomique,
parce qu'il présente toutes les nouvelles réalisations:
écoles, industries, commerces, etc.,
parce qu'il vous parle de la vie militaire,
parce que vous avez la joie de suivre un feuilleton et de connaître le programme de la TV romande,
parce qu'il vous fait découvrir les communes du canton,
parce qu'il tente de vous familiariser avec le patois, ce trésor national,
parce qu'il vous offre des reportages passionnants sur des voyages à l'étranger ou en Suisse,
parce qu'il donne le reflet d'une fête de famille ou d'un anniversaire,
parce qu'il organise un concours dans chaque édition,
parce qu'il rend hommage aux défunts,
parce qu'il est indispensable dans chaque foyer qui s'intéresse à la vie du pays de Fribourg.

Glâne

Etre Paysanne, est-ce une affaire d'amour?

Alors que l'on parle depuis longtemps de la désertion des campagnes pour la ville, on pourrait se demander si les jeunes paysannes qui décident de rester à la campagne n'ont pas de peine à trouver un mari qui veuille rester et devenir paysan. La vie est dure et le mariage pour une femme, souvent restreint à des travaux particulièrement pénibles. C'était vrai il y a vingt ans ou plus. Aujourd'hui, la situation s'est nettement améliorée avec le développement de la mécanisation, la rationalisation et l'aisance matérielle.

Fribourg-Illustré a rencontré récemment une paysanne des Ecasseys, Mme Denise Papeux, trente-huit ans, maman de quatre enfants qui, dans ses heures de loisirs, fait également partie du chœur mixte paroissial de Le Crêt. Elle a bien voulu nous accorder une interview, ce dont nous la remercions vivement.



Mme Denise Papeux, paysanne, Les Ecasseys

FI - Est-il difficile pour une paysanne de trouver un mari?

Denise Papeux - Non. Actuellement, ce n'est plus comme il y a vingt ans, plus aucune fille de paysan ne souffre d'un complexe d'infériorité.

FI - Fut-il être fille de paysan pour avoir le chance d'exploiter un domaine?

Non. Je pense que la fille qui bénéficie d'une excellente santé et qui possède un certain bagage d'instruction, est en mesure de seconder efficacement son mari dans une exploitation agricole. Un atout important pour une femme qui désire rester à la campagne, c'est de faire un stage à l'Ecole ménagère de Grangeneuve, afin qu'elle sache cuisiner, tenir son ménage propre et accueillant où elle fera régner le bonheur même dans les moments difficiles. Elle devra

être capable aussi de s'occuper de la basse-cour, de faire les comptes du ménage et d'aider son mari dans le travail de la ferme. J'aimerais préciser qu'une femme de paysan a toujours plus besoin d'instruction pour défendre ses intérêts.

FI - Est-ce qu'une femme qui veut épouser un agriculteur cherche à savoir quelle est l'exploitation de son futur conjoint?

Ma réponse est négative sur ce point pour la raison que ce fut pas le cas pour moi.

FI - Pourquoi avez-vous choisi de vivre à la campagne?

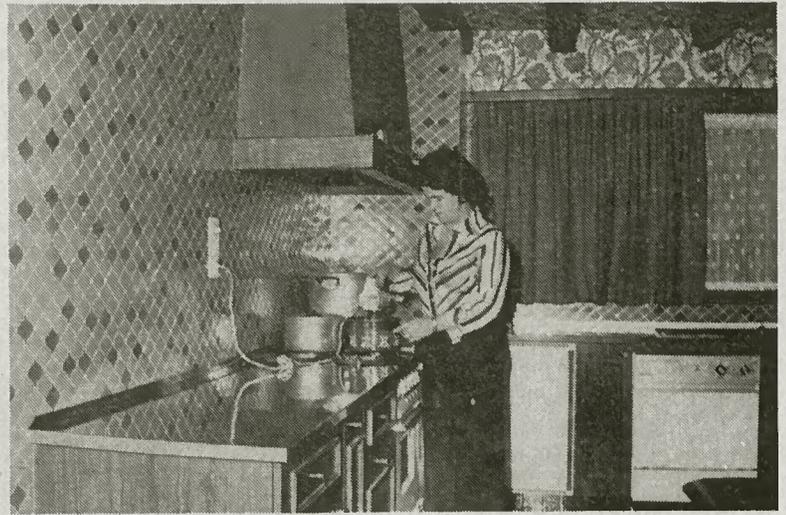
Je suis fille de paysan. Même si mon mari n'avait pas choisi le métier de paysan, je n'aurais pas regardé à cela pour qu'il devienne mon époux. Il s'agit d'une question d'amour que l'on a pour une personne. Avant de me marier, je ne savais pas que je vivrais à la campagne. Je n'y ai vu aucun obstacle. On ne décide pas de devenir paysanne, on le devient quand on épouse un paysan parce qu'on l'aime.

FI - Est-ce vraiment une affaire d'amour que d'exploiter un domaine?

Oui. Car pour tenir une exploitation agricole, il faut en premier lieu aimer son métier, la vie de famille, la nature et les animaux.

FI - Saviez-vous pourquoi des filles de la ville marient des paysans?

Ville et campagne sont deux mondes différents. Il est évident qu'une fille de la ville aura plus de peine à s'intégrer à la vie campagnarde, à supporter les aléas du temps, à s'occuper du jardin, de la fenaison, des étables et de la tenue du



Etre une bonne cuisinière, un atout important pour une paysanne

ménage, sans oublier les enfants. Cela peut vous paraître drôle, mais à la campagne, il n'est pas facile d'organiser ses loisirs, surtout lorsque l'on habite une ferme isolée. A dix-huit ans, bon nombre de filles de nos villages jurent qu'elles ne marieront jamais un paysan. A vingt-deux ans, elles changent d'avis. Possédant le permis de conduire les automobiles, je vais de temps à autre en ville pour y faire des emplettes, mais je suis toute heureuse de retrouver mon coin de terre.

FI - Pouvez-vous nous expliquer pour quelle raison certaines femmes poussent leur mari à quitter la campagne pour embrasser une autre profession?

Je pense que la femme de paysan qui, un jour, décide de quitter la campagne n'a pas bien réfléchi au moment de son mariage. Après avoir fait l'expérience

FI - Une femme a-t-elle une influence sur l'exploitation d'un domaine?

Oui. Elle est même très importante. Celle qui s'intéresse à la vie paysanne, aura le privilège de vivre dans un foyer heureux où l'entente sera toujours parfaite. Une femme peut tout faire ou tout défaire.

FI - Une femme de paysan bénéficie-t-elle de loisirs?

Après avoir été privée de loisirs durant de nombreuses années, à la suite d'un manque de main-d'œuvre et de mécanisation, j'ai aujourd'hui la possibilité de consacrer un peu plus de temps à mes loisirs qui sont bénéfiques à la vie familiale, au moral du couple comme à celui des enfants.

FI - Avez-vous déjà profité de vacances?

Non. Mon désir serait de pouvoir chan-



Savoir conduire le tracteur rend de grands services dans une exploitation

de la vie paysanne, elle se sent complexée ou alors se laisse influencer par des amis de la ville. Pour ma part, cette femme-là n'est pas consciente des responsabilités qui incombent au foyer qu'elle a fondé, raison pour laquelle, elle ne devrait en aucun cas, pousser son mari à quitter la ferme. Si l'époux est un paysan dans l'âme, il ne quittera pas son exploitation pour faire plaisir à sa femme.

FI - Il semble que les fils de paysans se marient jeunes, ce qui oblige souvent deux familles à vivre sous le même toit. Que pensez-vous de cela?

Il faut éviter autant que possible le ménage en commun.

ger d'atmosphère durant une semaine chaque année afin de permettre au couple de se retrouver dans cette intimité qui lui manque souvent à la ferme où les heures de travail ne sont jamais comptées.

FI - Etes-vous satisfaite de votre sort?

Très satisfaite, tant sur le plan de la famille que du travail. Après tout, je pourrais aussi vous demander comment une femme décide d'être l'épouse d'un journaliste. C'est certainement aussi une affaire d'amour!

Interview réalisée par
Gérard Bourquenoud

Il faut aider les enfants à faire leurs devoirs



Nous les jeunes

Donnons-nous la main pour lutter contre la drogue (IX)

Faut-il en conclure que les éducateurs n'ont aucune expérience en matière de drogues et qu'ils ne désirent pas en faire?

6% des femmes et 5% des hommes ont indiqué avoir fait l'expérience de la drogue. Pour les plus âgés des enseignants, il s'agissait de morphine, en partie sous forme de médicaments ordonné par un médecin; pour les plus jeunes, de marijuana. 32% des femmes ont exprimé le désir d'en faire une fois l'expérience contre 39% des hommes. Raisons: pour pouvoir en parler, pour pouvoir en discuter, pour réaliser une expérience, pour savoir de quoi il retourne... Les enseignants en général sont-ils informés en ce qui concerne la consommation de drogues par leurs élèves? Cela aussi a été examiné. 1/3 des enseignants pensaient que 1 à 3% seulement des élèves de 16 à 18 ans avaient expérimenté la drogue, 1/3 a indiqué une proportion de 10 à 20%. En général, les enseignantes ont estimé un taux de consommation ou d'expérimentation plus élevé que les enseignants.

Nous avons vu que la curiosité constituait la cause principale de consommation de drogues. Quelles raisons indiquent les enseignants pour expliquer la consommation de drogues chez les jeunes?

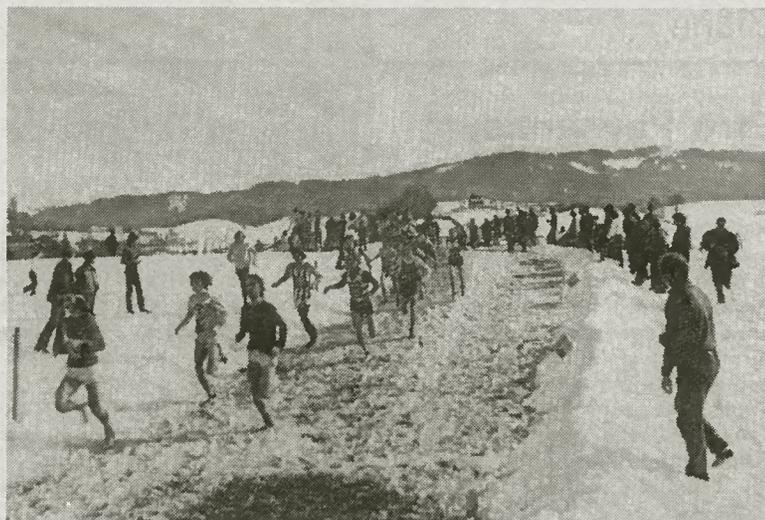
Quelques exemples:

	Enseignantes	Enseignants
par curiosité	40%	38%
fuite devant la monotonie quotidienne	38%	37%
besoin de se faire valoir	31%	35%
détresse morale	32%	28%
insatisfaction	11%	14%
imitation impulsive	3%	18%
problèmes sexuels, chagrins d'amour	12%	3%
opposition	4%	10%
		etc.

Les enseignantes mentionnent l'introduction plus fréquemment que les enseignants et citent des motifs excusables, chagrins d'amour, problèmes à la maison et au travail, rêve.

Cette étude a fourni les détails intéressants suivants:

- Environ 1/3 des femmes et 2/5 des hommes ne savaient pas à quoi on pou-



Certains s'adonnent à l'athlétisme dans la neige

vait reconnaître qu'un élève avait pris de la drogue et les réponses révélèrent de maigres connaissances.

- Alors qu'en matière d'hygiène sexuelle, on ne reconnaît à l'école aucun devoir de pratiquer l'information, on reconnaît le devoir d'informer sur la drogue dans une proportion de presque 100%. On demande des exposés d'information, des discussions de groupe, le mise en garde quant aux conséquences.

(D'après nos expériences, il faudrait faire une information éducative sur les effets du tabac à 12 ans, sur ceux de la drogue à 13 ans et sur ceux de l'alcool à 14 ans).

Le fait de savoir si l'information serait efficace a été discuté. Une étude réalisée auprès des lycéens bernois en 1970 a démontré que l'information peut engendrer la curiosité. Avant l'exposé, 55% avaient exprimé le désir de faire l'expérience de la drogue. Après l'exposé cette proportion n'avait pas diminué mais était montée à 64%. 53% des enseignants avaient répondu affirmativement à la question de savoir si des exposés d'information pouvaient éveiller la curiosité (36% avaient répondu par non).

Les enseignants avaient répondu affirmativement à cette question dans une proportion de 40% (60% par non) - on peut en déduire que les enseignantes sont plus sceptiques que les enseignants en ce qui concerne le succès d'une telle information.

Il est également intéressant de noter les différences en matière de comporte-

ment pédagogique dans les cas de consommation de drogues. Les femmes essaieraient plus souvent des méthodes «douces» (discussions, conversations avec les parents, psychiatres, consultations sociales), alors que les hommes appliqueraient des méthodes (dures) (informer la police, par exemple). De même, les hommes essaieraient pour la plupart de régler la question eux-mêmes alors que les enseignantes chercheraient à apporter une aide en informant les autorités scolaires.

70% des femmes se sont prononcées en faveur d'une interdiction générale des drogues contre 75% des hommes. Raisons formulées pour justifier le rejet de l'interdiction: «l'interdiction fascine», «il vaut mieux informer», «contrôle plus sévère au lieu d'interdiction», «liberté individuelle», «accroissement du marché noir», «les interdictions ne résolvent pas les problèmes», «éduquer à la liberté», etc.

En résumé, on peut dire qu'il manque encore beaucoup de discussions et de recherches de base méthodiques en ce qui concerne l'efficacité pédagogique. Il serait important de mieux connaître les propositions des jeunes eux-mêmes pour lutter contre la situation actuelle en matière de drogues.

Prochain article:

Comportement des parents

Faire du ski et respirer le grand air



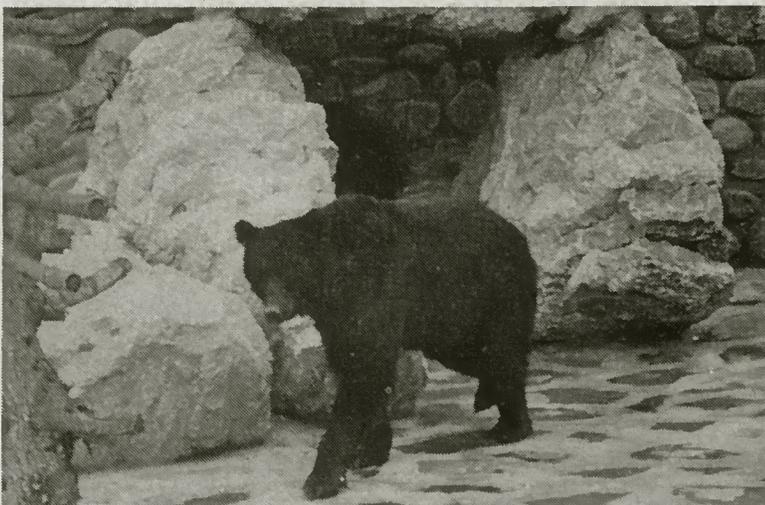
Le coin des animaux

L'ours

Le corps de ce plantigrade lourd et massif peut atteindre une longueur de 1,40 à 3 m; il est revêtu d'une fourrure épaisse et rude. La tête est ronde, le museau pointu, les yeux petits et rusés, les oreilles courtes. Le nombre des dents varie entre 40 et 42. Les pattes, courtes et robustes, sont terminées par

cinq doigts munis de griffes. La queue est rudimentaire. L'ours est un mammifère doué d'une ouïe et d'un odorat très fins. Ils fréquentent les plaines et les montagnes, les forêts chaudes et froides. Il se réfugie dans des antres profonds pendant les mois d'hiver, qu'ils passent en léthargie. Les petits, qui naissent l'hiver, sont allaités et soignés avec assiduité pendant quatre à cinq mois, jusqu'à ce qu'ils soient capables de s'aventurer hors de la tanière. Le développement maximum est atteint vers l'âge de quatre ans. L'ours aime beaucoup la nourriture végétale et le miel. Celui que l'on appelle l'ours blanc peut atteindre 2,70 m de haut et peser jusqu'à 600 kg.

Photo prise au zoo de Servion



(Reproduction autorisée par Pro Juventute, revue mensuelle pour la protection de la jeunesse).

Elle chez Elle

Nouvelle rubrique destinée à nos lectrices

Comment s'y prendre pour tricoter un pull

Les points aiguille

Leurs explications sont données pour chaque modèle.

Les points classiques au crochet

Maille chaînette (MCH) ou maille en l'air.
Maille coulée (MC)

Piquer le crochet dans un m. de la chaînette ou un point du tour précédent, 1 jeté, ramener une boucle que l'on passe à travers celle qui est déjà sur le crochet.

Maille serrée (MS)

Piquer le crochet dans une m. de la chaînette ou un point du tour précédent, 1 jeté, ramener une boucle, 1 jeté que l'on passe à travers les deux boucles.

Bride (Br)

1 jeté, piquer le crochet dans une m. de la chaînette ou un point du tour précédent, 1 jeté, ramener 1 boucle, 1 jeté, écouler 2 boucles, 1 jeté, écouler les 2 dernières boucles.

Les astérisques

Ils désignent une action à répéter plusieurs fois.

Exemple: *3 rangs rouges, 2 rangs blancs*

Les abréviations

aig. = aiguille.

m. = maille.

rg = rang.

cm = centimètre.

Les signes utilisés

Chaque indication de taille est suivie d'une lettre distinctive différente; (A), (B), (C), (D). Exemple: si au début de l'explication, la taille que vous avez choisie est accompagnée de (B), suivez exclusivement les chiffres accompagnés de (B).

Si aucun signe n'est placé derrière une indication, celle-ci est valable pour toutes les tailles.

L'échantillon

Avant de commencer, tricotez un échantillon de 10 cm x 10 cm et comparez-le à celui que nous donnons au début de chaque explication.

Si vous tricotez plus serré, prenez des aiguilles plus grosses que celles que nous indiquons.

Si vous tricotez plus lâche, travaillez avec des aiguilles plus fines.

Des formes amples et souples

Cet Hiver, il y a 3 façons d'être à la mode.

Le style rustique d'inspiration mexicaine vous enveloppe dans de grands manteaux colorés à col châle ou à capuche.

La ligne tube, toujours présente, vous apporte le confort et la sobriété; ce sont des marinières à emmanchures raglan et des tuniques à porter sur pulls coordonnés.

Et enfin la ligne boule, toute nouvelle, qui vous fera porter des blousons ou des pulls froncés en bas par une cordelière, ou montés sur côtes.

Des effets de matières

La mode est aux fils en relief, bouclés, poilus ou imprimés. La maille est brouillée: point irlandais, nid d'abeille ou alvéoles. Le jacquard revient à grands pas, ses dessins sont géométriques ou figuratifs, d'inspiration folklorique. On retrouve également les rayures. Elles sont de couleurs vives, larges ou étroites sur fond sombre.

Des couleurs

Tout est permis quant à l'assemblage des couleurs, les rayures sont multicolores. Mélangez les tons chauds et les tons froids, les petites rayures et les grandes rayures. Pour les unis, les couleurs sont naturelles: écru, ivoire,

écorce au paille. Elles renforcent le style sobre et simple de la ligne tube. Grâce à l'extension de la gamme des fils Pingouin, cet automne vous pourrez tout vous permettre: la ligne tube, la ligne boule ou le style rustique. La collection Pingouin répond en tous points à ces 3 tendances de la mode.



(A): taille 8 ans
(B): taille 10 ans
(C) taille 12 ans

Fournitures

Qualité «Rustique 6 fils» du Pingouin: 1 pelote col. Bouton d'Or no 611. 1 pelote col. Forêt no 604. 2 (A)/ 2 (B)/ 3 (C) pelotes col. Violet no 608. 4(A)/ 4(B)/ 5 (C) pelotes col. Rouge no 609. 7 (A) / 7 (B) / 8 (C) pelotes col. Fuchsia No 610 (pull). Reste des col. Bouton d'Or, Forêt. 1 pelote col. Violet no 608. 1 pelote col. Rouge no 609. 1 pelote col. Fuchsia no 610 (écharpe). Aig. Nos 5, 51/2 et 6.

Points employés

1° Côtes 2.2: *2 m. endroit, 2 m. envers*. 2° Jersey endroit: *1 rg endroit, 1 rg envers*. 3° Jersey rayé: *2 rgs col. Bouton d'Or, 8 rgs col. Rouge, 2 rgs col. Fuchsia, 8 rgs col. Violet, 2 rgs col. Forêt, 8 rgs col. Fuchsia*.

Echantillon

Un carré de 10 cm en jersey rayé avec aig. no 5 1/2 = 13 m. et 19 rgs.

Réalisation pull. Dos.

Avec aig. no 5 en col. Fuchsia monter 62(A) / 66(B) / 70(C) m.; tricoter 15 rgs de côtes 2.2. Continuer avec aig. no 5 1/2 en jersey rayé. Tricoter 2 groupes de rayures puis 2 rgs col. Bouton d'Or, 8 rgs col. Rouge et 2(A) / 6(B) / 10(C) rgs col. Fuchsia. Ensuite pour les épaules rabattre à chaque extrémité tous les 2 rgs: 3 fois 5 m(A) 2 fois 5 m. et 1 fois 6 m (B) / 2 fois 6m. et 1 fois 5m. (C) Simultanément à la 1re diminution d'épaules pour l'encolure tricoter en côtes 2.2 les 32(A) / 34(B) / 36(C) centrales en commençant par 3 (A) / 2 (B) / 3 (C) m. envers. Après les diminutions d'épaules rabattre les 32 (A) / 34 (B) / 36 (C) m. centrales en une fois.

Devant

Même travail que pour le dos

Manches

Avec aig. no 5 en col. Fuchsia monter 48 (A) / 50 (B) / 52 (C) m.; tricoter en côtes 2.2 en commençant par 3 (A) / 2 (B) / 3 (C) m. envers. A 13 cm de hauteur totale continuer avec aig. no 5 1/2 en jersey endroit en répartissant 4 diminutions au 2e rg et en commençant par: 2 rgs col. Bouton d'Or, 8 rgs col. Rouge... (A) / 4 rgs col. Fuchsia, 2 rgs col. Bouton d'Or... (B) / 8 rgs col. Fuchsia, 2 rgs col. Bouton d'Or... (C). Après la 3e rayure col. Rouge rabattre toutes les m. en 1 fois.

Montage

Repasser sur l'envers à la vapeur. Couder les épaules. Monter les manches. Fermer les manches en inversant la couture pour retourner le poignet. Fermer les côtés.

Réalisation écharpe

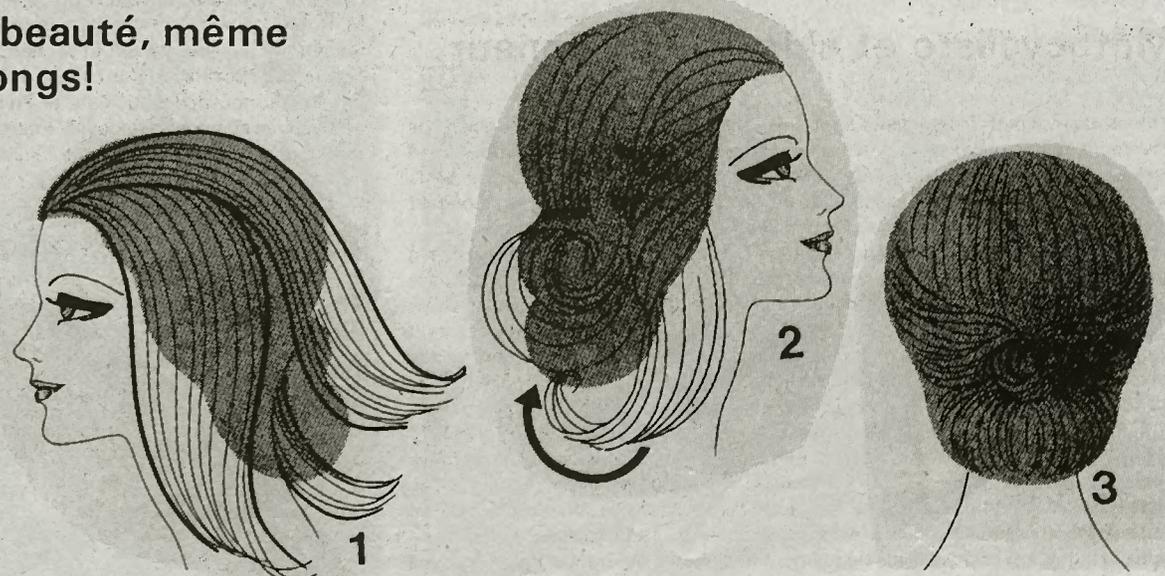
Avec aig. no 6 en col. Fuchsia monter 22 m.; tricoter 2 rgs de jersey endroit, 4 rgs de côtes 2.2, 18 rgs de jersey endroit et continuer en jersey rayé pendant 120 rgs (= reprendre 4 fois le groupe de rayures) puis tricoter en col. Rouge 18 rgs de jersey endroit, 4 rgs de côtes 2.2, 2 rgs de jersey endroit et rabattre. Repasser sur l'envers à la vapeur. Couder l'écharpe dans le sens de la longueur après l'avoir pliée en 2.

Un autre tricot dans une prochaine édition

Le Cap 1976 - 77 en beauté, même pour les cheveux longs!

En cette période fébrile de l'année, si vous n'avez pas trouvé le temps nécessaire à consacrer à votre coiffeur, voici un petit truc très simple et très dans le vent, en sachant que les chignons gonflants et «ronflants» ont fait place à la simplicité.

Séparez, selon fig. 1, vos cheveux en trois parts. Celle du milieu et maintenue dans le bas de la nuque par des pinces, puis roulée sur elle-même vers le haut et fixée. Les deux côtés sont coiffés doucement et viennent s'emboîter sur la base, fig 2, (mèche du milieu); Leurs extrémités sont enroulées et fixées avec fantaisie par des épingles, fig 3, un clips ou même un bout de guirlande de Noël, disposé sur la base, sera d'un effet des plus charmant.



Sports d'hiver et divers

Le ski de fond (II)

Le ski de piste ne s'apprend pas en un jour. Pour le fond, il en est de même. Tout le monde en parle du ski de fond, mais encore bien peu ont appris, ne serait-ce que les rudiments de sa technique. C'est pourquoi, nous avons jugé utile de vous donner quelques notions qui, nous l'espérons, vous rendront service. Claude Terraz, spécialiste du fond, est l'auteur d'un ouvrage «A la découverte du ski de fond». Après avoir fait fureur dans les pays nordiques, ce sport que tout le monde peut pratiquer, a gagné l'Autriche, la France, et la Suisse.



Neige, soleil et ski en Gruyère



Un concurrent en plein effort

Une silhouette très particulière

Le «fondeur» se distingue du randonneur non seulement par le matériel employé, mais encore par son allure. Dès qu'il possède quelques notions techniques, et de bonnes conditions de pistes et de fartage, ses gestes deviennent plus dynamiques, sa vitesse beaucoup plus grande, son allure plus élégante. Il est préférable d'être déjà initié au ski pour pratiquer le fond, mais on peut également commencer directement par le Ski de Fond (ou encore alterner avec bonheur, Ski de Fond et Ski Alpin). Nous rappellerons ici les principaux gestes utilisés en ski de fond, mais ils ne prendront un sens réel que s'ils s'accompagnent d'un progrès de la condition physique et l'acquisition d'un minimum de connaissances à propos du ski de fond. Une bonne exécution des gestes restera toujours liée aux conditions de neige, de fartage mais surtout à une bonne utilisation du terrain sur lequel vous évoluez.

Le pas alternatif dynamique

Le pas alternatif est le geste le plus utilisé en ski de fond. Il est ainsi dénommé, car il y a déplacement alternatif des jambes, les bras travaillant en opposition. Procédant d'abord de la marche sur la neige, ils deviendra une véritable foulée, mais dans laquelle le temps de suspension de la course à pied sera remplacé par un temps de glissée du ski sur la neige.

Il comporte deux phases principales: la prise d'appui et la poussée d'une

jambe, la glissée sur l'autre jambe. La phase de poussée est dynamique, c'est la phase active du mouvement: préparée par un bon appui (accrochage du fartage sur la neige) et, une flexion des articulations, elle consiste en une détente rapide et complète de la jambe concernée. La phase de glissée est plus longue, c'est une phase de repos relatif: tout le poids du corps est porté sur la jambe et le ski, qui avancent pour prolonger cette glissée, tandis que la jambe de poussée revient, souple et déchargée. Le bras opposé vient compléter cette poussée de jambe, mais concernant un seul bras à la fois.

Le pas alternatif sans bâton

Avant de pratiquer un pas alternatif dynamique, il sera indispensable d'apprendre à s'équilibrer, en passant normalement d'un ski sur l'autre. Pour cela, le pas alternatif sans bâtons constitue un excellent exercice (posez complètement les bâtons, ou les tenir par le milieu). Position correcte du corps, bien équilibré sur la jambe de glissée (jambe avancée) en pas alternatif sans bâtons.

En descente, position assise et trace large

En descente, recherchez surtout à bien conserver vos skis dans les traces et à exercer toujours une pression consciente des talons sur les skis, pour ne pas vous laisser déséquilibrer en avant au moindre freinage.

Une position légèrement assise, en traces larges sera toujours plus sûre, pour votre équilibre.

A suivre dans notre prochaine édition

Charmey

Motocycliste et skieurs à l'honneur

Il n'est pas courant que sociétés sportives, autorités communales et Société de développement se réunissent pour honorer un groupe de sportifs. Charmey l'a fait samedi 11 décembre à l'Hôtel de l'Etoile. La station gruérienne pouvait se le permettre car ces dernières années, elle eut plusieurs de ses habitants se distinguer sur les emplacements sportifs de l'Europe entière.

Les organisateurs avaient donc invité Bernard Overney, qui, il y a quelques années, à la tête d'une petrouille militaire, avait représenté avec succès le ski de fond suisse dans plusieurs compétitions internationales, ainsi que Yves-André Sottaz, skieur alpin de valeur dont le carrière prometteuse avait été arrêtée par un grave accident alors qu'il excellait à l'équipe nationale et son frère Christian qu'un talon d'Achille rebelle empêche cette année de faire ses débuts en équipe Suisse A.

Marie-Luce Chappalley et Jacques Lüthy, deux jeunes talents retenus sur les pentes autrichiennes étaient représentés par leurs parents.

Mais celui qu'on fêta particulièrement était Eric Mooser, champion suisse motocycliste en catégorie 1000 cm³ après une saison remarquable qui le vit également se distinguer sur de nombreux circuits internationaux. A 23 ans, le coureur charmeysan voit ses espoirs se réaliser puisqu'il a par ses résultats obtenu la licence internationale qui le fait entrer dans le cercle restreint des pilotes de Grands-Prix. C'est une belle consécration du talent et de la volonté qui caractérise ce sportif exemplaire.

Au cours de cette manifestation empreinte d'amitié et de reconnaissance plusieurs orateurs se plurent à souligner les mérites et la persévérance de ceux qui pratiquent un sport au niveau compétition.

L'on entendit ainsi M. Roland Ropraz, président de l'Auto-Moto-Club de la Gruyère, M. Roger Comba, membre du comité central de la FMS, M. Willy Mooser, de la Société de développement et M. Bernard Muller, Syndic de Charmey qui offrit à chacun des sportifs fêtés un cadeau de la Commune. Après que Bernard Overney eut remercié au nom des six lauréats, M. Francis Niquille, major de table pouvait conclure cette soirée au cours de laquelle le sentiment de gratitude avait été célébré dans la meilleure ambiance. Un exemple à suivre...

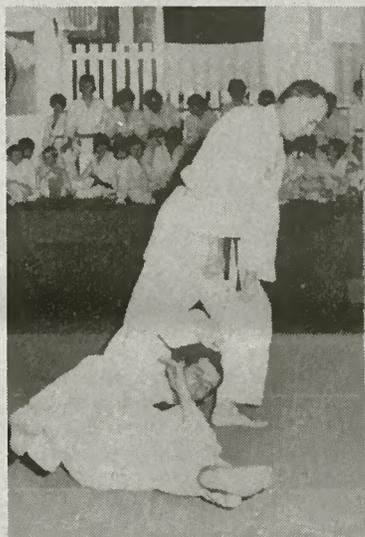
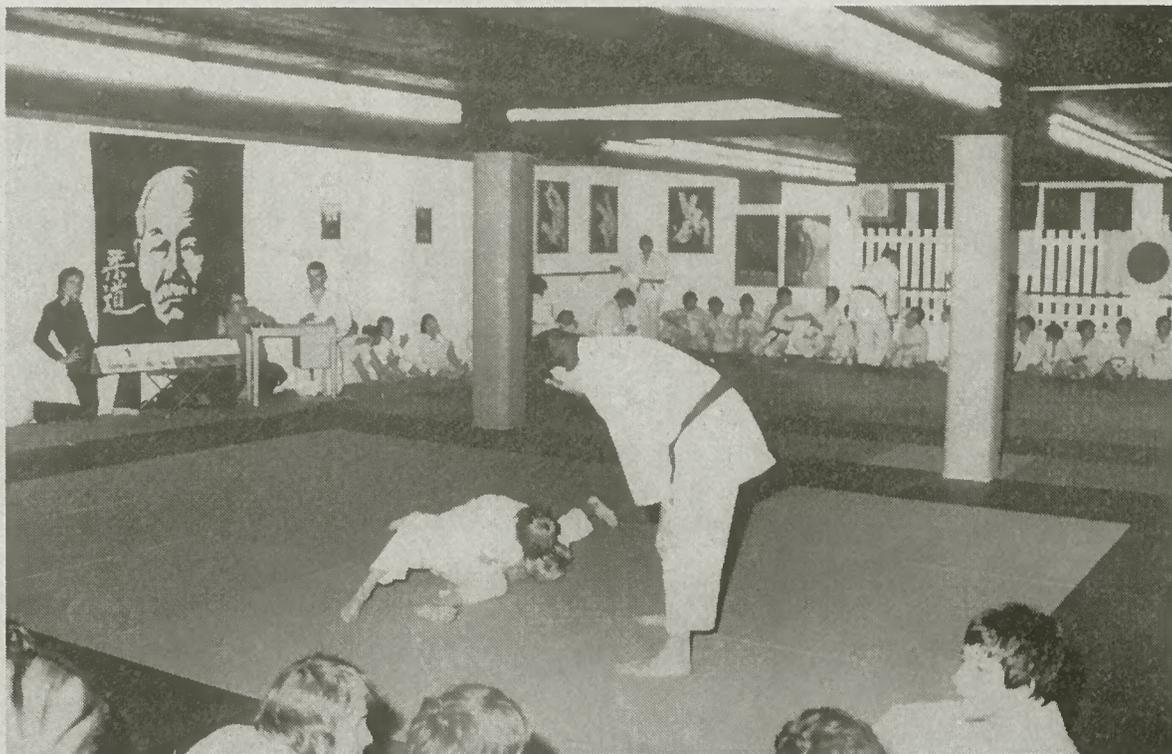
R.C. N.



Fribourg

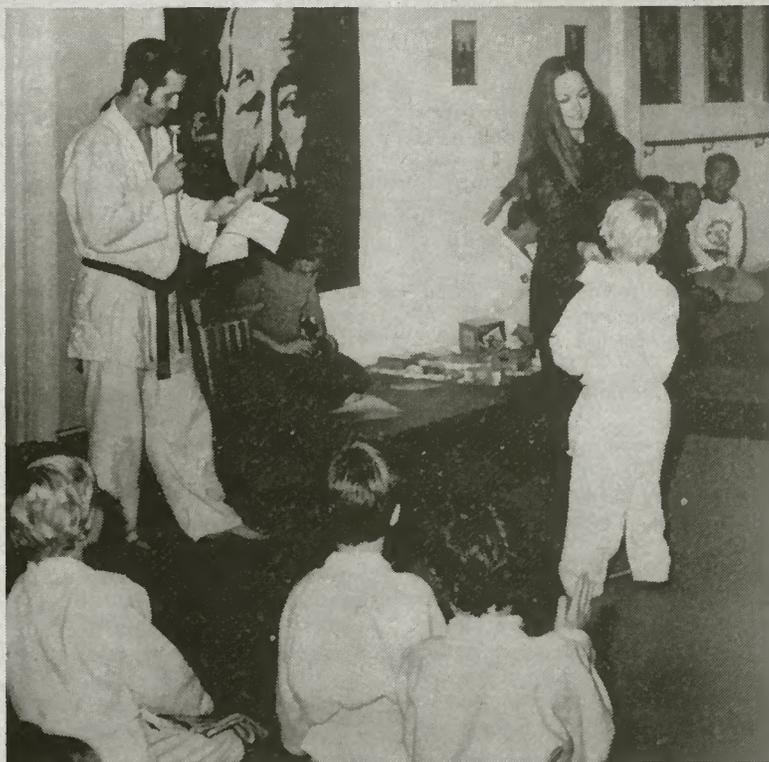
Inauguration d'un nouveau dojo pour le JAKC

Vue partielle sur le nouveau dojo,
rte de la Gruyère 39, à Fribourg



Une prise exécutée par M. Jean-Pierre Paillard

Remise d'un prix à un jeune judoka



C'est en 1956 que quelques valeureux sportifs dans l'âme décidèrent de faire connaître dans le chef-lieu fribourgeois un art peu répandu chez nous: le judo. Le groupe de fondation était formé de quatorze personnes, parmi lesquelles se trouvaient MM. J.P. Paillard et E. Panchaud. Le club s'installa d'abord à Pérolles, puis à Bellevue. Comme l'espace à disposition posait un problème aux dirigeants, le Judo-Club Fribourg quitta les hauts de la ville pour s'installer à la rue de Locarno. En 1966, il prend possession d'un nouveau local à la rue St-Pierre. A cette époque, c'était le plus beau dojo de Suisse. Comme cette société sportive connaissait un heureux développement, il a fallu penser à des locaux plus grands, plus spacieux et mieux adaptés à la pratique du judo auquel vint s'ajouter l'aïkido et le karaté. En 1956, le club comptait 14 membres, aujourd'hui, il en a 250. Son avenir est donc assuré.

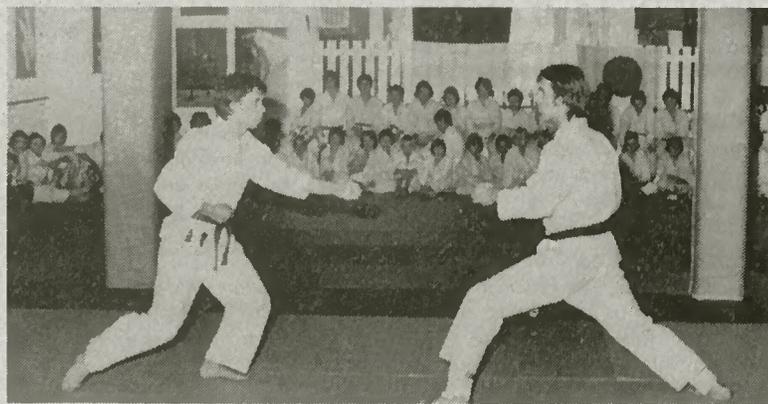
Nouveau dojo pour ses vingt ans d'existence

A l'occasion de ses noces de cristal, le JAKC Fribourg a inauguré un nouveau dojo au rez-de-chaussée de l'immeuble portant le numéro 39 de la route de la Gruyère, dans le quartier de Beaumont. Les locaux actuels sont équipés d'une installation ultramoderne tant du point de vue sanitaire que technique. Bénéficiant de 180 m² de tatamis, le nouveau dojo est actuellement le plus grand et le mieux équipé de Suisse. Ainsi, la jeunesse qui s'intéresse à ce sport pourra évoluer à son aise et recevoir l'ensei-

gnement dans une atmosphère agréable.

L'inauguration de ce dojo a été marquée par un championnat interne organisé par le Judo-Club Fribourg. Une septanteaine de jeunes participèrent à cette journée sportive qui laissa une excellente impression. Le travail des petits comme des grands enthousiasma les parents et le public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Cette manifestation fut pleinement réussie. Et cela grâce au dynamisme d'une équipe présidée par M. J. Morin. Bon vent au JAKC Fribourg.

(Texte et photos G. Bd)



Démonstration de karaté...

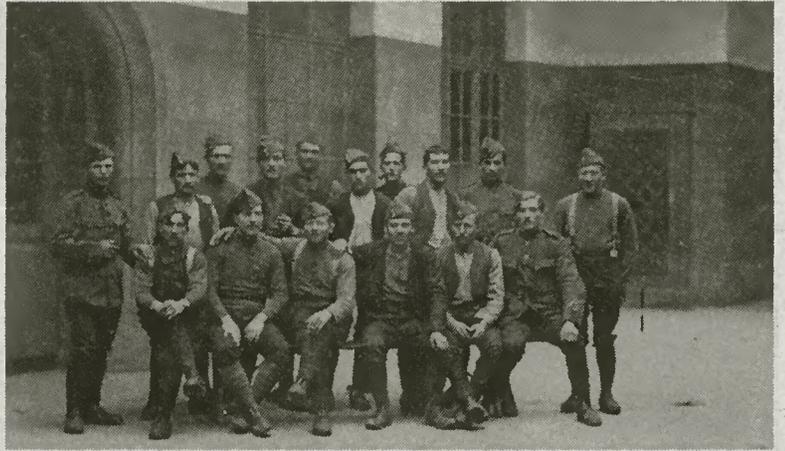
... at de aikido



Souvenirs du temps passé

Qui peut nous renseigner sur les personnages qui figurent sur ces vieilles photos?

Ecrire à la rédaction de notre magazine.



Feuilleton de Fribourg-Illustré

Juste avant l'Orage

par Albert-Louis Chappuis

VI

- Le Grand Conseil, les séances de commissions, bien sûr, cela représente des journées, mais tu es d'accord Jotterand, ces journées-là, elles sont payées, oh! juste payées, mais tout de même honnêtement payées.

Jotterand allait le reprendre quand le syndic compléta:

- Je sais bien, il y a des frais, mais où est-ce qu'il n'y en a pas. Dans tous les domaines, partout, quoi qu'on fasse, alors... qu'on soit attaché à son domaine.. qu'on soit député...

Oui, Jotterand avait pris goût à son mandat de député; il avait même de la peine à imaginer, après seize ans de législature, qu'il pût laisser sa place à des forces plus jeunes.

Cet attrait de la fonction ne l'empêchait pas, pourtant de songer à sa ferme d'y songer plus souvent qu'on n'aurait pu le croire.

- Oh! tu sais, syndic, tu as la belle vie, toi. T'as pas tant de ces intérêts à payer. Je me demande si tu n'en tires pas plus que tu n'en payes.

«On n'est pas là pour entrer dans ces détails, d'accord, mais ce que je peux te dire tout de même, c'est que par la

maison, tout ne va pas tout seul. On n'est pas le monde. La femme a peu de santé, le fils est souvent découragé...» Un instant Jotterand demeura pensif, avant d'ajouter:

- Ca m'inquiète plus souvent que tu ne l'imagines.

C'était presque une confession. Une confession dont le contenu ne déplaisait pas au syndic. Lequel s'empressa de répondre:

- Mais on peut s'aider, on peut s'entendre. Il y a des solutions...

Les deux hommes étaient toujours là, arrêtés, le syndic enquêtant, épiant Jotterand qui était loin d'imaginer ce qui se tramait dans l'esprit de son interlocuteur.

- Alors, député, on défend ce titre? Tu y tiens, je le sais. Tu as bigrement raison. Si c'est oui, de ta part, rappelle-toi que je serai prêt à t'épauler.

Parce qu'il le faudra. Le syndic souriait. De satisfaction. Maintenant qu'il rentrait du côté de sa ferme, il avait tout lieu d'être content, oui toutes les raisons de l'être: il avait obtenu l'assurance que Jotterand se représenterait.

Jost?

Un obstacle? Oui, un obstacle, mais qui n'était pas si solide que ça, malgré les apparences. Un obstacle qui ne parvenait pas à tenir la joie intérieure qui inondait le syndic.

Pour lui, son plan s'ébauchait, prenait forme. Certes, le but n'était pas encore atteint, mais de grandes chances se dessinaient de son côté.

Il arrivait vers sa ferme, satisfait. La perspective de savoir qu'un jour elle s'enrichirait d'autres terres en était la cause. Quarante hectares. C'était son désir. Son but. Il y arriverait. Il franchirait tous les écueils. Quels qu'ils fussent.

Le fond de sa pensée, il était seul à le connaître. L'idée d'agrandir son domaine faisait partie de ses plans. Il n'avait jamais perdu de vue cet objectif. En famille, il en avait parlé. Comme son père avait agrandi ses terres, il les agrandirait à son tour. Libre à son fils, par la suite, de faire comme bon lui semblerait.

Comme bon lui semblerait?

Frédéric ne se contenterait pas de son héritage. Il l'améliorerait. Frédéric était un Crisinel.

Si le syndic avait tenu secrètes ses intentions qui le hantaient depuis un certain temps, pour la première fois pourtant, il les dévoila à sa femme, sinon dans leur totalité, du moins dans leurs grandes lignes.

La femme du syndic, ne reculant jamais devant la tâche, connaissait elle aussi la valeur de l'argent. Pour elle comme pour son mari, un sou était un sou.

A sa femme, le syndic pouvait bien se confier. Elle le comprendrait. Bien plus, elle l'approuverait.

Pourtant, elle ne fut pas aussi enthousiaste qu'il l'espérait.

Le syndic s'était-il mal fait comprendre?

- Tu te rends compte, si cela pouvait se réaliser?

- Oui, ça vaut la peine mais le travail que cela nous donnera. Y penses-tu?

Sa femme pouvait-elle craindre la besogne, elle qui n'avait jamais failli à la tâche?

- Du travail, bien sûr! Mais ce n'est plus du travail de femme, tu le sais! Avec les machines, c'est l'affaire des hommes. Le syndic cherchait à se faire persuasif, mais avait de la peine à y parvenir. Il ignorait que sa femme, avait également quelque chose à lui apprendre. A son tour elle parla:

- N'allons pas trop vite! Un événement pourrait bien déjouer tes plans.

- Un événement?

La femme avait un secret. Elle devait le confier à son mari. Mais prise de court, elle avait de la peine à trouver ses mots. Le temps lui avait manqué pour se préparer.

- Oui... la fille. Il faut... il faut que je te le dise!

Cela ne m'enchantait guère.

Le syndic flaira une fréquentation. L'hésitation de sa femme le lui prouva. Elle ne pouvait rien lui apprendre d'autre.

Le syndic ne s'était pas trompé.

Il était tout oreilles.

Elle continua:

- Avec le fils Jotterand. Elle sort avec le fils du député.

Le syndic ne trouva aucun mot sur le moment.

- Elle me l'a appris la semaine dernière. Donc, je ne te l'ai pas caché bien longtemps, s'empressa-t-elle d'ajouter, en signe d'excuse. D'ailleurs, je ne voulais pas te le dire tout de suite, parce que je n'y ai pas tellement cru sur le moment,

comme je n'y crois pas encore tout à fait, surtout que cette nouvelle ne me flatte pas. Tu en devines les raisons.

- Diable de gamine. A peine plus de vingt ans et voilà que ça la tient déjà. Ça pense déjà au mariage.

C'est ce qui traversa l'esprit du syndic. Ce fut sa première réaction.

Le caractère de la seconde fut tout différent.

- Avec le fils Jotterand? Ce n'est pas possible. Pas concevable.

Ce fut tout. Mais suffisant.

Parce qu'un tel événement, s'il devait se réaliser, brisait net le projet que le syndic avait en tête, un projet que personne, qu'aucun événement ne devait entraver.

(A suivre)

Entre l'église...

Rions un peu

Pas de vison

Venant souhaiter un joyeux Noël à sa mère, un petit garçon, très affectueux, lui dit:

- Quand je serai grand, on se mariera et je t'achèterai tout ce que tu voudras: un château immense, un grand bateau, des dizaines de voitures, un manteau de vison, une parure de diamants...

- Sois raisonnable, mon chéri, le reprend sa mère. Ne m'achète pas de vison.

Drôle de famille

- Je ne sais plus où j'ai la tête, soupire un pauvre homme. Voici quelques années, je me suis marié avec une veuve qui avait une fille de vingt ans. Cette dernière plut beaucoup à mon père, veuf de son côté, et il l'épousa. C'est ainsi que mon père est devenu mon gendre et ma belle-fille, ma belle-mère. Quand ma femme a eu un fils, il était donc le beau-frère de mon père et, en même temps, mon oncle. Quant à ma belle-mère, ou si vous préférez ma belle-fille, sa propre fille est à la fois ma sœur et ma petite-fille. Ma femme est donc ma belle-sœur puisque la femme de mon père est sa fille par alliance. Moi, je suis à la fois le mari de ma femme et son petit-fils par alliance puisque sa fille est devenue ma belle-mère. Mais comme le mari de la belle-mère d'une personne est le beau-père de cette même personne, j'en arrive à cette conclusion: que je suis mon propre beau-père.

Une dame indigne

Lorsque la vieille dame s'est évanouie dans un supermarché de Fribourg, le directeur lui a enlevé son chapeau. Sous le chapeau, se trouvait un poulet congelé avec l'étiquette du magasin. Diagnostic du médecin appelé d'urgence: évanouissement consécutif à une hypothermie, c'est-à-dire un abaissement soudain de la température du corps.

Trouver un emploi facile

Un jeune homme de la capitale fribourgeoise cherchait du travail. Il se rendit dans une importante entreprise de Romont. Le directeur lui a répondu ceci:

- Mon pauvre ami! Mais j'ai au moins un millier de demandes d'emploi en souffrance.

- Vous avez réellement au moins un millier de demandes d'emploi en souffrance?

- Parfaitement?

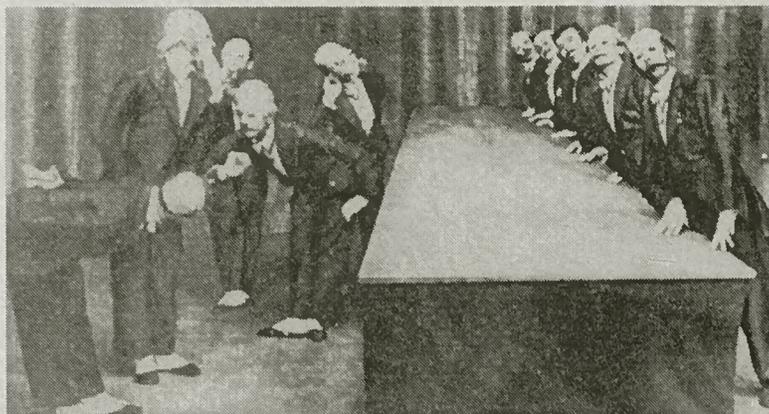
- Alors, dit l'entrepreneur jeune homme, il vous faut quelqu'un pour les classer. Et c'est ainsi qu'il fut engagé.

Escroquerie

A un escroc invétéré:

- Comment pouvez-vous tromper ainsi les gens qui vous font confiance, demande le président du tribunal?

- Ben, avec les autres, y a pas moyen!



Est-ce une séance du Conseil d'Etat fribourgeois?

Le contact: une chose indispensable à notre vie d'aujourd'hui

Aujourd'hui, quand on parle de quelque chose, chaque personne émet son avis, chaque individu son opinion. De la discussion jaillit la lumière, dit-on! Je pense que cela est vrai. Il n'est rien de plus pire, dans une assemblée - par exemple - que de voir une masse se tairer, rester bouche cousue, alors que les problèmes débattus méritent un large dialogue. Le contact n'est-il pas un fil conducteur d'idées?

Il est évident que l'on peut donner un avis d'une manière brève et concise, on peut aussi parler à tort et à travers pour ne rien dire. En quelques mots, il est facile d'exprimer sa pensée. Aux bavards, il vaut mieux couper la parole, car ceux-là ennuient les gens et prolongent les séances. Souvent, ils n'interviennent que pour «s'écouter parler». Je suis pour les personnes qui donnent leur avis parce qu'elles ont quelque chose à faire comprendre et qui connaissent la matière.

Quand on est d'un avis opposé, il vaut mieux le dire plutôt que de ravalier sa salive, puis d'aller dans tous les établissements publics en protestant, en critiquant telle ou telle personnalité qui cherche le poste de préfet ou de conseiller d'Etat.

Quand une décision est prise par la majorité, il ne reste plus qu'à se rallier à celle-ci. On vise à l'union des forces dans la paix revenue. Passée l'heure du débat, tout doit rentrer dans l'ordre.

Oublions les termes violents, les empoignades verbales ou écrites. C'était de bonne guerre avant les élections, ça ne l'est plus après! Au moment du débat, la contestation, la contradiction s'articulent par des phrases parfois teintées d'humour et d'ironie. On se regarde comme chien et chat... Et après la tempête, le soleil semble remettre de l'ordre dans les esprits qui se calment peu à peu. Si, vraiment, on est Fribourgeois jusqu'au bout, on va partager amicalement trois décis, quel que soit le résultat! Car, même chez les autorités, le contact est nécessaire...

Une personnalité de chez nous qui n'avait aucun souci pour garder sa place sur le plan politique, me disait un jour dans la rue, que le contact est de plus en plus indispensable dans notre vie d'aujourd'hui. Elle a parfaitement raison. Car nous vivons une époque où tout est accélération. La récession a eu quelque chose de bon, nous prenons un peu plus le temps de vivre. Ce n'est pas l'avis de tout le monde. J'en suis conscient, mais cela ne changera pas ma pensée. Et si vous n'avez pas la même opinion - c'est d'ailleurs votre droit - ce n'est pas une raison pour négliger un aimable «bonjour» ou un sourire. La meilleure publicité restera toujours la manière de recevoir ses hôtes. C'est pourquoi, rien ne remplacera le contact direct.

Récemment, dans un village de notre canton, je cherchais un homme politique qui m'avait donné rendez-vous dans son chalet. Sur le pas de la porte d'une vieille ferme, une paysanne a bien voulu me renseigner. Elle m'a dit: «C'est un peu compliqué de vous expliquer. Je viens avec vous». Pendant vingt minutes, elle a marché avec moi, en parlant de choses et d'autres. Le contact était fait. Une gentillesse qui a sa valeur. Ne pensez-vous pas?

Dans un café de la ville de Fribourg



Le clocher de l'église de Marly

...et la pinte

Fribourg

Une volée de vingt-cinq nouveaux gendarmes

(Texte et photos G. Bd)

La cérémonie d'assermentation de vingt-cinq aspirants gendarmes s'est déroulée en la cathédrale Saint-Nicolas, à Fribourg, en présence d'une brochette de personnalités parmi lesquelles, MM. Joseph Cottet, président du Conseil d'Etat; Rémy Brodard, conseiller d'Etat; François Macheret, président du Grand Conseil; ainsi que d'une foule de parents et d'amis des nouveaux promus.

La fanfare de la Police genevoise dirigée par M. Marcel Pugin, en visite dans le chef-lieu fribourgeois à l'occasion du 450^e anniversaire du traité de commerce, rehaussa cette manifesta-

tion par des productions de qualité. La Chorale de la Police fribourgeoise, qui fêtera prochainement le trentième anniversaire de sa fondation, a également prêté son concours en interprétant quelques chants de circonstance sous l'experte direction de M. Ignace Ruffieux.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Joseph Haymoz, commandant de la Gendarmerie fribourgeoise, et Joseph Cottet, chef du Département de Police. Notons que cette cérémonie d'assermentation était non seulement empreinte de dignité, mais fort émouvante.



Les vingt-cinq nouveaux promus dans l'allée centrale de la cathédrale



Chaque aspirant a prêté serment devant le drapeau de la Gendarmerie fribourgeoise et M. Joseph Cottet, chef du Département de Police.

Allocution prononcée par M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat directeur de la Police

Ce n'est pas par hasard que vous êtes devenus gendarmes. Sans doute, un jour, l'idée en a-t-elle germé dans votre esprit. Un climat favorable en a permis l'éclosion. Mais vous avez décidé, de votre propre volonté, de plein gré, de correspondre à cette vocation, de travailler en vue de cet objectif, de mériter l'appel de vos chefs. Ce sont vos convictions profondes qui vous ont amenés sur cette voie. Convictions peut-être encore incomplètement définies au départ, car vous êtes jeunes, mais très vives et nées de la connaissance intuitive de la beauté de notre pays, de la qualité de nos libertés, de l'expérience probante de nos institutions. Vous avez ressenti le besoin de préserver cet acquis incomparable de toute pollution morale ou matérielle, de toute agression, afin que chacun puisse en jouir, tout au long de sa vie, le retrouver au retour de ses voyages, le transmettre intact, sinon plus beau et enrichi des progrès que votre vigilance aura permis. Conscients, sans forfanterie, de votre valeur, vous avez voulu assumer une part plus grande aux responsabilités du maintien de la paix et de la

sécurité, protéger les plus faibles et donner l'exemple.

Une étape est franchie et vous êtes gendarmes. Durant votre service, les responsabilités grandiront avec les années. Vous aurez à vous engager encore, à payer de votre personne. Votre résistance physique et morale sera mise très souvent à rude épreuve. Vous aurez besoin de caractère, d'un caractère naturellement trempé, mais que vous devrez sans trêve aguerrir et renforcer. Et votre devoir ne prendra pas fin à la libération de vos obligations. On est gendarme toute sa vie. Jusqu'à la fin, on attendra de vous l'exemple d'un sens civique sans cesse en éveil.

S'il est bon que vous soyez naturellement portés aux responsabilités, animés par le sens du respect des institutions et de l'ordre, évitez l'écueil de la sécheresse des sentiments. Votre sévérité doit être tempérée par des qualités de cœur, qualités qui vous aideront à comprendre les hommes, à porter à leur existence, à leurs soucis, à leurs aspirations un intérêt tel qu'ils sentent en vous un appui, un ami. Il faut avoir du cœur, aussi, pour assigner à chaque

chose, à chaque geste, à chaque action sa vraie signification, pour demeurer juste en toute circonstance, car il n'est pas de justice sans chaleur humaine.

L'Etat vous délègue une part de ses responsabilités. Si le maintien de l'ordre est bien de son ressort, il vous incombe de le faire régner, partant de le faire respecter. C'est là une tâche dont vous avez été jugés dignes, à la fin des épreuves et des renoncements qui vous ont été demandés tout au long de votre école d'aspirants.

Votre tâche est belle et grande, et vous en êtes conscients. Puissent vos supérieurs se féliciter d'avoir placé en vous leur confiance, certains qu'ils sont, aujourd'hui, de trouver en votre dévouement, en votre sens du service la marque d'hommes dignes de ce nom, prompts à aider leurs prochains, à exécuter les ordres, à accomplir leur devoir. Votre jeunesse nous est un grand apport. Notre époque a besoin de renouveau, de sang jeune, d'esprits vifs et clairvoyants. Soyez conscients du devoir qui vous est confié, de ce rôle exaltant de «l'exemple» à donner. Il ne suffit pas de faire régner l'ordre. Il faut aussi en inspirer le goût, l'esprit. Et c'est à vous qu'incombe cette tâche importante, de psychologue autant que de policier.

L'enseignement reçu, enrichi des expériences de vos chefs, est la base du succès de votre future carrière. Vos propres expériences et la volonté de progresser feront le reste.

Des convictions, du caractère, du cœur, vous avez tout cela et il vous a été donné par surcroît d'oser le dire et le prouver. Votre autorité est à ce prix.

Votre rôle futur dans la société, aussi. Sachez jouer ce rôle sans orgueil, vous souvenant que vos qualités doivent également vous conférer l'attitude sereine et confiante des vrais responsables.

Le service du pays est un devoir universel. Il n'est pas possible de s'y soustraire sans se couper de ce pays, sans trahir son devoir au préjudice des plus faibles, sans compromettre l'avenir. Vous êtes ceux par qui ces vérités premières doivent apparaître à tous comme des évidences. Et ce ne sera pas facile tous les jours. Mais vous verrez que vos qualités sont de celles qui s'affirment avec le temps.

Beaucoup de choses vous seront demandées. Vous les donnerez en vous donnant à votre tâche, à votre service, avec toute l'ardeur de votre jeunesse. Le canton, ses autorités, sa population comptent sur vous.

Aujourd'hui, en leur nom, je vous remercie de votre engagement, de votre dévouement futur, attesté par le serment que vous venez de prononcer et je vous félicite de votre promotion au rang de gendarme. Je remercie et je félicite aussi vos parents et vos amis à qui vous faites honneur en ce jour. Je remercie enfin vos chefs, pour le soin qu'ils ont apporté à parfaire vos qualités naturelles.

Et je me réjouis de former à votre égard des vœux de succès pour votre avenir. Puisse la Providence agréer ces vœux et nous aider à garder à notre cher canton la paix intérieure, gage premier du bonheur de ses habitants.

Joseph Cottet
Conseiller d'Etat

Allocution de M. Joseph Haymoz, commandant de la Gendarmerie fribourgeoise



Fribourg

Promotion dans la gendarmerie fribourgeoise

Au grade de sergent-major

Le sgt Otto SCHERWEY, chef de la section routes nationales

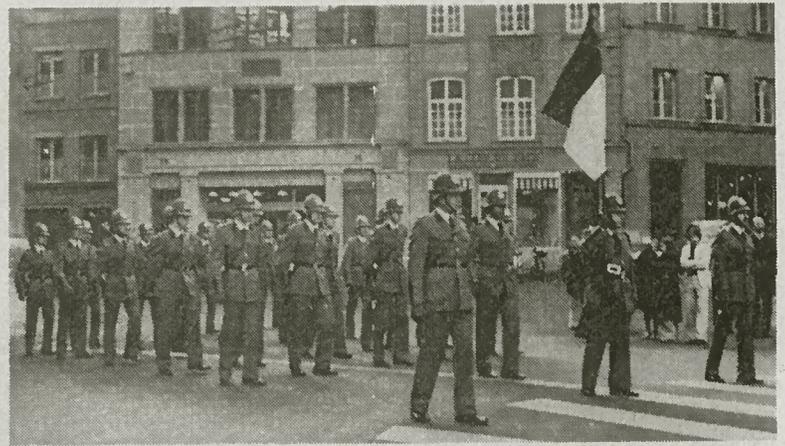
Au grade de sergent

Le cpl BEAUD Maximin, attaché au chef de la police des districts

Le cpl BERSET Gérald, attaché au chef de l'Instruction

Le cpl REY Jean, sous-chef du 3ème cantonnement

Monsieur le Conseiller d'Etat Joseph Cottet, Directeur de la police cantonale, a, sur la proposition du Commandant de la gendarmerie, promu, avec effet au 1.1.1977:



Au grade de caporal

L'app EGGER Pius, poste d'intervention

L'app FRAGNIERE Francis, Châtonnaye

L'app MARADAN Louis, Attalens

L'app PIGNOLET Georges, poste d'intervention

Le gend JUNGO Heribert, Schwarzsee

Le gend MARCHON Jean-Nicolas, police de la circulation

Le gend MAURON Frédy, Sugiez

Le gend MEYER Fred, Kerzers

Le gend MONNEY Francis, police de la circulation

Le gend SAPHIN Adolphe, Bulle

Le gend SIFFERT Pius, télécommunications

Le gend STADELMANN Bernard, Bulle

Le gend VONLANTHEN Hans, éducation routière

Le gend WICHT Jacques, poste d'intervention

A la distinction d'appointé

Le gend BAERISWYL Heinrich, Tafers

Le gend BUGNARD Bernard, Le Mouret

Le gend COLLAUD Pierre, Cugy

Le gend GALLEY Jean-Claude, poste d'intervention

TELEVISION ROMANDE

Sélection du 24 janvier au 6 février

Lundi 24 janvier

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.15 Sous la loupe
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Destins
21.30 Henri Dès
22.00 La voix au chapitre
22.30 Ski alpin

Mardi 25 janvier

12.25 Ski
17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Courrier romand
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Le Riche et le Pauvre
21.05 La spirale
22.05 The New Hampshire Big Band
22.35 Téléjournal

Mercredi 26 janvier

9.55 Ski
12.25 Ski
17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Demain
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Spécial cinéma
23.25 Patinage artistique

Jeuvi 27 janvier

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Courrier romand
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Temps présent
21.15 Rendez-vous en noir
22.10 Patinage artistique

Vendredi 28 janvier

9.55 Ski
12.00 Ski
12.25 Ski
17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 Il faut savoir
18.05 Agenda
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 La Petite Robinson
21.35 Semaines internationales de musique, Lucerne
22.05 Patinage artistique

Samedi 29 janvier

11.45 Télé-Révista
12.00 Un'ora per voi
12.55 Bob à 2
14.00 TV-Contacts
16.00 Samedi-Jeunesse
17.30 La Recette du chef sur un plateau
17.55 Deux minutes...
18.00 Téléjournal
18.05 Un inconnu nommé Eiffel
18.30 Rendez-vous
19.00 Affaires publiques
19.30 Dessins animés
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.30 Nicole Croisille
20.40 L'opéra sauvage
21.30 Les oiseaux de nuit
22.40 Patinage artistique

Dimanche 30 janvier

10.00 Messe
11.00 Téléjournal
11.05 Tel-Hebdo
11.30 Table ouverte
12.55 Bob à 2
14.00 En alternance
16.25 Semaines internationales de musique, Lucerne
17.15 TV-Jeunesse
17.40 Présence catholique chrétienne
18.00 Téléjournal
18.05 Saut à Ski
18.55 Dessins animés
19.05 Téléjournal
19.55 Les Furies
21.35 Entretiens
22.05 Vesperales

Lundi 31 janvier

11.55 Ski
17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.15 Sous la loupe
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Hors série
21.05 A bon entendre
21.25 Caf' Conc'
21.50 La voix au chapitre

Mardi 1er février

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Courrier romand
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Le riche et le pauvre
21.05 En direct avec
22.05 Sun Ra Arkestra

Mercredi 2 février

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Santé - Société
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Spécial cinéma

Jeuvi 3 février

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Courrier Romand
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Temps présent
21.15 Rendez-vous en noir
22.05 Saut à skis

Vendredi 4 février

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 Il faut savoir
18.05 Agenda
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Spectacle d'un soir

Samedi 5 février

9.25 Bob à 4
11.30 Un'ora per voi
14.00 TV-Contacts
16.00 TV-Jeunesse
17.30 Crête, terre des fidélités
17.55 Deux minutes...
18.00 Téléjournal
18.10 L'antenne est à vous
18.30 Rendez-vous
19.00 Affaires publiques
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos Lettres
20.30 Les enquêtes du Commissaire Margret
22.15 Sport

Dimanche 6 février

9.25 Bob à 4
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hébo
11.30 Table ouverte
12.45 Horizons
13.15 Interneige
14.15 Sport
16.15 Bel canto
17.15 TV-Jeunesse
17.40 Neuchâtel: une pastorale d'ensemble
18.00 Téléjournal
18.05 Patinage de vitesse
18.55 Dessins animés
19.05 Téléjournal
19.55 Monsieur Verdoux
Entretiens

Qu'est-ce que Romandie confort?

Page publicitaire

C'est le nom de famille d'un groupe de maisons de meubles dont les prénoms sont: Segalo, Rolens, Perrenoud, Vionnet, Tinguely, Galeries du Meuble, DED, Confort-Discout. Au total, près de 25 magasins offrant plus de 35 000 m² d'exposition, de loin le plus vaste assortiment de Suisse romande. Chaque maison a conservé sa personnalité, élargissant ainsi les possibilités de choix. A l'inverse de concurrents dont l'assortiment est identique dans chaque point de ventes, vous découvrirez des univers différents chez

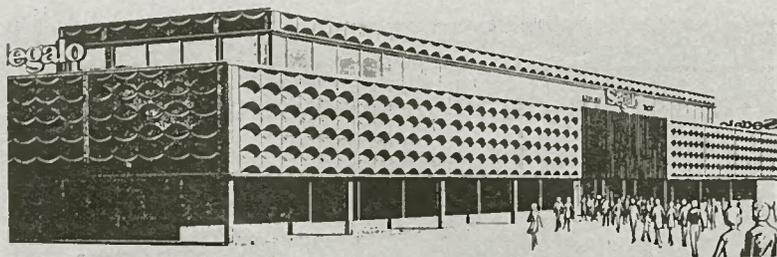
de répondre à vos désirs; ils se proposeront de vous y accompagner ou, à votre convenance, vous remettront un chèque-transport (sans obligation d'achat). Vous ne devriez pas manquer l'occasion de flâner dans le «Centre romand du meuble» à Romanel/Lausanne, véritable paradis de l'ameublement contemporain, avec ses mobiliers, ses tapis d'Orient, ses moquettes, ses rideaux, ses articles de décoration. En favorisant un partenaire de «Romandie Confort», même extérieur à la Gruyère, vous contribuerez à assurer l'exploitation des services qui se trouvent à Bulle: dépôts, ateliers, polissage, livraisons, transports.

Une direction gruérienne

L'administration de «Romandie Confort» est centralisée à Romanel/Lausanne, plusieurs collaborateurs gruériens y assument des responsabilités. M. Paul Castella a confié la direction générale du groupe pour le secteur commercial à M. Charly Grandjean, bien connu en Gruyère et pour le secteur



M. Castella Paul, administrateur



Notre Centre de Romanel, le plus grand magasin du groupe, où l'acheteur trouve tout ce qu'il peut désirer

De l'histoire... à nos jours

Monsieur Napoléon Vionnet fonda le 2 mai 1947 un commerce de meubles qui est devenu le plus important du canton de Fribourg et l'un des premiers en Suisse romande, avec ses expositions à

Dixi SA, Le Locle, groupe industriel aux activités diversifiées, dont le propriétaire est Monsieur Paul Castella. A considérer aujourd'hui la position et les activités de Monsieur Paul Castella, qui donc devinerait les origines de cet industriel qui compte parmi les personnalités les plus en vue de la métallurgie suisse? Fils d'ébéniste et petit-fils d'armailleur, originaire d'Albeuve, Paul Cas-



M. Grandjean Charles, directeur



M. Fragnière Louis, directeur



Perrenoud, qui se rapproche de l'ensemblier (style), ou Segalo qui présente des mobiliers modernes (design), ou Vionnet qui s'est donné un ton classique, ou Confort-Discout qui pratique des prix à l'emporter. En vous adressant en toute confiance aux magasins Vionnet ou Tinguely à Bulle, vous êtes assurés de trouver votre bonheur, car vous accédez du même coup à l'éventail géant de «Romandie Confort». C'est le sens d'une rationalisation bien comprise.

Si le choix de nos magasins bullois ne correspond pas à toutes vos exigences, nos collaborateurs vous indiqueront l'exposition qui aura le plus de chance

d'exploitation à M. Louis Fragnière qui a accompli toutes ses écoles à Bulle où il compte de nombreux amis.

Les faits démontrent à l'évidence que «Romandie Confort», première chaîne romande de l'ameublement est véritablement une affaire de Gruériens.

Quoi de plus logique, le bois a de tous temps été une des ressources privilégiées de ce pays.

Alors que des clients de toute la Suisse font confiance à la Gruyère pour l'achat de leurs meubles, nous nous permettons de poser une question, aujourd'hui plus actuelle que jamais: «Croyez-vous qu'il est raisonnable que des Gruériens aillent acheter leurs meubles ailleurs?»

Bulle, Genève, Yverdon, Charrat (VS), Lausanne.

Comme bien d'autres, les Ameublements Vionnet S.A. ne furent pas épargnés par les difficultés qui secouèrent l'ensemble de la branche du meuble ces dernières années. Des solutions de rationalisation devaient être trouvées. Elles le furent par le regroupement de plusieurs maisons.

C'est ainsi que Vionnet SA, tout comme Tinguely Ameublement SA quelques mois plus tard, rejoignirent Segalo, Rolens et Perrenoud pour constituer l'ensemble: «Romandie Confort», la première chaîne romande de l'ameublement. Celle-ci est étroitement liée à

tella est issu d'une famille dont les racines plongent profondément dans la terre gruérienne.

C'est un peu une réponse à un appel du cœur qui l'a incité à renforcer des attaches avec le pays et à renouer avec le bois, matériau noble. Il se décida donc à investir largement en Gruyère à un moment où les investisseurs se font rares. Cet apport d'énergie et de moyens nouveaux profite à l'ensemble de l'économie gruérienne: à commencer par les 65 collaborateurs de la maison, en passant par les fabriques de meubles de notre région pour arriver à des retombées dont chacun d'entre nous profite de près ou de loin.



FRIBOURG - ILLUSTRE
MAGAZINE BIMENSUEL
PARAISANT LE PREMIER
ET LE TROISIEME MERCREDI
DE CHAQUE MOIS

Le renouvellement de votre abonnement à Fribourg-Illustré est non seulement une preuve d'attachement à notre magazine, mais un encouragement pour la rédaction de toujours mieux vous servir sur le plan culturel, sportif et récréatif.
L'abonnement pour 1977 ne coûte que Fr. 38.70

Broye

Une belle fête de famille à Cousset

Entourée de ses six enfants, treize petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants, Mme Anna Maillard-Egger a fêté aux Arbognes son 70e anniversaire au cours d'une journée magnifiquement réussie. Veuve d'Amédée, Mme Maillard vécut naguère à Forel-sur-Lucens et Middel avant de s'établir à Cousset où elle jouit d'une paisible retraite au domicile de son fils, M. Francis Maillard.



Mme Maillard et sa famille. (Photo FI)



Surpierre

Châtelains d'une heure...

A Surpierre s'est récemment créée une société de développement et de protection des sites que préside M. Jean-François Dessarzin. L'une de ses premières activités fut de convier la population du village à une visite commentée du château médiéval que possèdent M. et Mme Max Burki. Et comme Mme Burki n'est autre que la secrétaire de la nouvelle société, on imagine bien le chaleureux accueil dont les villageois furent l'objet!

Quelques participants à cette visite. (Photo FI)

Fétigny

Emouvant hommage

Fondée il y a sept ans, l'Association broyarde pour le droit de la femme a pris congé de sa première présidente, Mme Jacqueline Guisolan qui, depuis la naissance du mouvement, n'a cessé de déployer une féconde activité en faveur de la promotion de la femme. C'est au cours de l'assemblée annuelle de l'association, à Fétigny, que Mme Guisolan fut remerciée. Dans l'immédiat, la présidence de l'association sera assumée par un bureau.

Mme Jacqueline Guisolan, debout à gauche. (Photo FI)



M. et Mme Paul Chenaux. (Photo FI)

Sarine

55 ans de mariage à Seedorf

C'est au domicile de leur fils, à Seedorf, que M. et Mme Paul Chenaux-Schmidt ont fêté le 55e anniversaire de leur mariage. Parents de 11 enfants, aïeux de 36 petits-enfants et 2 arrière-petits-fils, M. et Mme Chenaux ont exploité un domaine à Chésopelloz, Villars-sur-Glâne, Prez-vers-Noréaz et, depuis une vingtaine d'années, Seedorf (Noréaz). Nous leur présentons nos chaleureuses félicitations.

Hommage aux défunts

Afin d'éviter toute erreur dans nos nécrologies, nous prions les familles concernées de nous envoyer une documentation suffisante qui nous permettra de rendre au leur l'hommage exact qu'il mérite. Nous remercions ici les personnes qui se donnent la peine de nous fournir

des textes déjà rédigés. Nous prions les familles dans le deuil de trouver ici l'expression de notre sympathie et de nos sincères condoléances.

Fribourg-Illustré



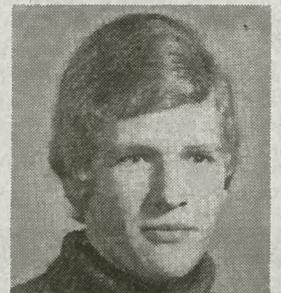
Pierre Genoud
CHATEL-SAINT-DENIS

Cœur tendre et généreux, vivant que pour les siens, travailleur intègre doué d'une volonté inflexible, il était le compétent administrateur de la Société du monte-pente Corbetta SA. Géomètre, M. Pierre Genoud était fort apprécié pour ses qualités professionnelles. Père de deux enfants, il s'en est allé à l'âge de 45 ans seulement. Pour son épouse qu'il choyait, sa disparition est une douloureuse épreuve.



Marguerite Jaquet
ESTAVANNENS

Discrète, effacée, égale à elle-même, sa bonté était exemplaire. Elle eut le courage de supporter ses souffrances avec beaucoup de résignation. Elle avait une joie particulière de tricoter pour les missions ainsi que pour ses nièces. Elle était âgée de 56 ans lorsqu'elle a quitté les siens pour un monde meilleur. Le secret de sa vie: une foi profonde et fidèlement vécue.



Jacques Barras
CHATEL-SOUS-MONTSALVENS

Jeune paysan avisé et conscient de ses responsabilités, profondément attaché à sa terre, à son bétail, Jacques Barras jouissait d'une grande popularité de par sa franchise, sa bonté, sa courtoisie, son humour et sa serviabilité. Il n'avait que 23 ans lorsqu'il a été ravi aux siens à la suite d'un accident au volant de son tracteur. Epreuve cruelle pour sa famille, pour ses amis et ses nombreuses connaissances. Tous ceux qui l'ont aimé et connu garderont de lui un souvenir lumineux et reconnaissant.



Marie Maillard
ROMONT

Cette bonne maman est partie confiante dans le Seigneur. Mère de neuf enfants, elle e connu des joies et des peines. Son plus grand bonheur fut d'être avec son mari auprès de son fils Armand le jour de sa première messe. Aimable envers tous ses proches, son souvenir demeure pour tous ceux qui l'ont connue et aimée. Mme Marie Maillard était âgée de 85 ans.



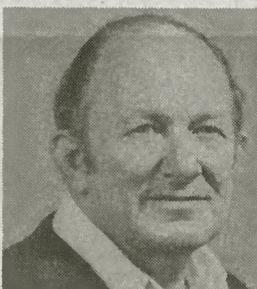
Maria Miguel
BULLE

Ménagère de profession, elle savait faire régner le bonheur dans son foyer et apporter la joie autour d'elle. Pour son époux, elle fut une compagne admirable. Elle s'est éteinte à l'âge de 80 ans. Mme Maria Miguel laisse un excellent souvenir à ceux qui l'ont connue.



Robert Frossard
LE CHATELARD

Bûcheron d'Etat, M. Robert Frossard aimait travailler dans les forêts où il pouvait s'épanouir comme bon lui semblait. Très attaché à tout ce qui fait la beauté de la nature, il connaissait toutes les plantes et tous les arbres. Il s'est éteint à l'âge de 73 ans, laissant dans la peine une épouse qu'il chérissait.



Auguste Sudan
EPAGNY

Boucher de profession, M. Auguste Sudan possédait d'excellentes qualités sur le plan commercial. Il avait le don d'accueillir sa clientèle. Dans le hameau d'Epagny, chacun aimait le rencontrer pour un brin de causette. Il a été ravi à l'affection de sa femme et de ses proches à l'âge de 59 ans.



Joseph Joye
BULLE

Ouvrier à la voie CFF durant quarante ans, M. Joseph Joye e vécu durant un demi-siècle à Lussy. Depuis la mort de son épouse en 1971, il habitait chez sa fille à Bulle. Il bénéficiait d'une retraite bien méritée lorsqu'il a été ravi à l'affection des siens à l'âge de 86 ans. Le défunt était le père de M. Louis Joye, vice-président de la Fédération suisse des cheminots et ancien président de la Société fribourgeoise de Berne, et d'Alphonse Joye, professeur au Technicum de Fribourg. Sa disparition creuse un vide irréparable dans les rangs de l'Association des pensionnés CFF.



Charly Ménétrey
SIVIRIEZ

Cet homme courtois était un employé ponctuel, toujours de bonne humeur et conscient de ses responsabilités. Dans son foyer, il était un papa affectueux et attentionné pour son épouse et ses quatre enfants. A la Ciba-Geigy, il ne comptait que des amis pour qui il veit toujours de bons mots et des paroles d'encouragement. En un mot, M. Charly Ménétrey était un «chic type». Il était âgé de 43 ans.



Hedwige Frossard
BULLE

Epouse merveilleuse, bonne et tendre maman, chère grand-maman, Mme Hedwige Frossard, née Bussard, a quitté les siens à l'âge de 64 ans, après une longue maladie supportée avec courage et patience. Sa plus grande joie était sa famille et n'était heureuse qu'eu milieu des siens. Son doux souvenir restera vivant dans le cœur de sa famille et de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Veuillez me considérer comme nouvel abonné à FRIBOURG-ILLUSTRE
dès le 1er février 1977 jusqu'au 31 décembre 1977 Fr. 38.70

Nom Prénom

Domicile

Numéro postal et localité

Signature

Paiement de l'abonnement à réception du bulletin de versement.

Compte de chèques postaux 17-2851

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à «Fribourg-Illustré», 35, route de la Glâne 1700 Fribourg.

Bulletin d'abonnement



RUE DE LAUSANNE 48 Tél. 037 22 33 37
 BD PEROLLES 20 Tél. 037 22 23 63
 BEAUREGARD 32 Tél. 037 24 46 76

FLEURS - COURONNES - DÉCORATIONS

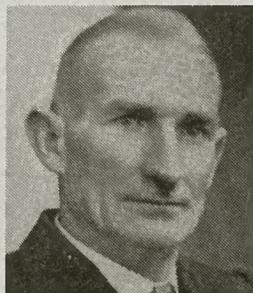
(Service à domicile)

FRIBOURG



Sœur Anne-André Borgognon
FRIBOURG

Religieuse, Sœur Anne-André Borgognon travaillait pour l'œuvre de St-Paul. Elle a accompli soixante-neuf ans de vie religieuse. Son entourage appréciait ses qualités intellectuelles et sa bienveillance. Elle a rendu son âme à Dieu à l'âge de 84 ans. Son bonheur sur la terre était animé d'une foi profonde.



Alphonse Nussbaumer
GIVISIEZ

Cet homme se dévoue toute sa vie pour les siens et son brusque départ a plongé sa famille dans un profond chagrin. Agriculteur, il exploitait la ferme Tous-Vents. Un accident l'a ravi à l'affection de son entourage à l'âge de 72 ans. Ses amis n'oublieront jamais cet homme généreux.



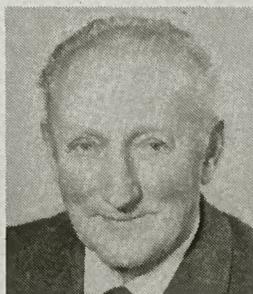
Bernard Nicolet
COTTENS

Enlevé à la tendre affection de son épouse, après une longue maladie, à l'âge de 65 ans, M. Bernard Nicolet fut plus de trente ans forestier communal à Cottens, et vingt ans forestier chef de triage avant de devenir forestier domanial. Il était très estimé par ses collaborateurs et employés. Le défunt était un homme courtois, un exemple de droiture et d'honnêteté. Animé d'une foi profonde, il laisse le souvenir d'un homme de bien.



François Mauron
FRIBOURG

Ancien sacristain de la cathédrale St-Nicolas, puis employé aux Finances de Fribourg, M. François Mauron est décédé des suites d'une longue maladie courageusement supportée. Il avait élevé une famille de cinq enfants, dont l'un est missionnaire. Il laisse à tous le souvenir d'un homme toujours souriant et disponible. Il était âgé de 73 ans.



Roger Pillonel
CHEYRES

Ancien syndic de Cheyres, M. Roger Pillonel était une personnalité que chacun respectait. Il déploya une grande activité au sein de la commune qui lui tenait à cœur. Tous ceux qui l'ont connu et apprécié ses services garderont de lui le meilleur souvenir.



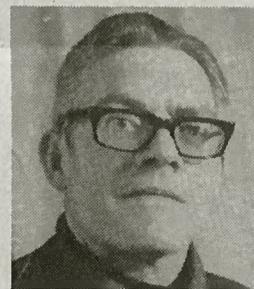
Anna Neuhaus
FRIBOURG

Douceur, amour du travail manuel pour lequel elle était très adroite, secrétaire de direction à la maison Dr. A. Wander à Berne, les qualités professionnelles de Mlle Anna Neuhaus étaient fort appréciées. Elle possédait le don pour faire les traductions. La mort l'a ravie à l'affection de ses proches à l'âge de 83 ans.



Léocadie Pittet
LAUSANNE

Mme Léocadie Pittet, née Nicolet, e rendu son âme à Dieu à l'âge de 94 ans. Mère et grand-mère attentionnée, sa vie était faite de dévouement pour sa famille. Ses enfants garderont d'elle toujours une pensée émue. La défunte était la mère de M. François Pittet, et la belle mère de M. Georges Herren, tous deux membres du comité du Cercle fribourgeois de Lausanne.



Abbé Joseph Demierre
LUCENS

Ses trente ans de prêtrise ont été un bouquet de roses offert à toute une paroisse et à la population. Mais Dieu permet que se fanent les fleurs et il a ramené vers lui à l'âge de 57 ans, l'abbé Joseph Demierre, curé de Lucens. Puissent ceux qui portent le poids de l'absence trouver consolation et sérénité dans l'attente du jour béni ou une aube nouvelle réunira les justes tel que ce prêtre qui a accompli sa mission sur terre.



Louis Bapst
MONTEVRAZ

Veuf depuis 1960, M. Louis Bapst a eu la douleur de perdre deux de ses fils accidentellement. C'étaient un bon papa et grand-papa. Il eut la joie d'être trois fois arrière-grand-père. Il a été ravi à l'affection des siens à l'âge de 80 ans après de cruelles souffrances.



Marcel Margueron
SERRIERES (NE)

Employé communal, M. Marcel Margueron était un bon camarade. Ses services étaient appréciés par ses employeurs qui avaient en lui un homme toujours disponible. Il a rendu le dernier soupir à l'âge de 57 ans. Son départ a plongé son épouse dans un profond chagrin.

POMPES FUNEBRES

Tél. 037 22 41 43



PAUL MURITH

Pérolles 27

Depuis 50 ans à Fribourg
Service permanent et soigné
Prix modéré

NOUS SOMMES JOUR ET NUIT
A VOTRE DISPOSITION

Nous assurons aux familles éprouvées
un service parfait, digne et discret

Nous disposons d'un service permanent
pour l'impression des lettres
de faire-part
Y COMPRIS LE DIMANCHE



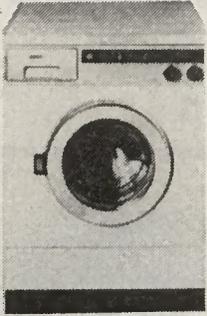
POMPES FUNEBRES
DE FRIBOURG SA

Rte de Morat 380 (St-Leonard) Fribourg

TEL. 22 80 35

Service permanent 24 heures sur 24
dimanches et fêtes compris

Chez votre spécialiste...



Machine à laver BOSCH - V 456

- 4½ Kg de linge
- 14 programmes
- sans fixation au sol

Prix EEF net Frs 1490.-

Livraison et mise en service gratuites

INFORMATION

entreprises électriques fribourgeoises

Installation courant fort et faible
concession A+B des PTT

Avis aux agriculteurs!

S'il vous faut de bonnes machines, qui, au travail, jamais ne rechignent, aussi bien aux cultures qu'à la fenaison, adressez-vous sans tarder à la maison



Etablissement

HENRI BRODARD

Sâles (Gruyère) Tél. 029/8 81 60

Connaissez-vous les avantages d'un dépôt titres à l'UBS?

Nous surveillons les échéances et vous informons à temps... encaissons vos revenus et les versons dans votre compte... achetons et vendons des titres selon vos ordres... et vous envoyons régulièrement un relevé de votre dépôt avec estimation de sa valeur.

Posséder des titres donne un sentiment de sécurité et d'indépendance. Surtout si vous nous en confiez l'administration.

En effet, chez nous, vos titres se trouvent à l'abri et entre les mains de spécialistes.

Si vous désirez en savoir davantage, passez à nos guichets ou demandez notre brochure sur le dépôt titres.



Union de Banques Suisses

FRIBOURG: Grand-Places
Marly — Murten/Morat — Villars-s./Glâne

SABLAGE & METALLISATION

Traitement
de surfaces

Sur fers - acier - béton - bois

Revêtement de grosses citernes
et piscines en béton et acier

1725 ECUVILLENS
(Posieux)

Tél. (037) 31 13 22

Monsieur Ernest Gillier
3 Bg 124
Rue de Vevey 73
1630 Bulle

J.A. 1700 Fribourg 5